

Fabrication du doute des industries des télécommunications et conflits d'intérêts

mis à jour le 14 juin 2020

[En PDF ici](#)

Argent, armée et recherche

Lutte contre la réglementation par l'industrie ; Industrie du doute;

L'étude Interphone, le NTP, le SCENIHR de l'Union Européenne, exemple de l'industrie du doute

Influence de la conception des études sur les résultats

Financements orientés des études

Conflits d'intérêts : OMS, ICNIRP, Europe, France

[Extraits du dossier de synthèse sur les effets non thermiques des champs électromagnétiques artificiels](#)

[Lire ici](#)

Les sources où seules la page est citée, sont extraites du livre de Martin Blank « *Ces ondes qui nous entourent. Ce que la science dit sur les dangers des rayonnements électromagnétiques* », Éditions Écosociété 2016.

Les autres principales sources sont :

- Maître Olivier Cachard, professeur agrégé, Doyen Honoraire de la faculté de Nancy, membre de l'Académie des sciences de Lorraine et de l'Institut Gény : « Le droit face aux ondes électromagnétiques », Lexis Nexis, 2016.
- Maître Richard Forget , « Portables et antennes, mauvaises ondes », Sang de la Terre 2010.
- Catherine Gouhier (CRIIREM), M. Rivasi, M. Layet « Survivre au téléphone mobile et aux réseaux sans fil », Courrier du Livre 2009.
- Claude Brossard, Marie Milesi, Michèle Rivasi : « La pollution électromagnétique » Ed. Terre Vivante, 2018
- Etienne Cendrier « Et si la téléphonie mobile devenait un scandale sanitaire ? », Éditions du Rocher 2007
- Nicolas Bérard "5G mon amour, enquête sur la face cachée des réseaux mobiles", Le Passager

Clandestin, l'Age de Faire, 2020

- Sites internet de Robin des Toits et de Priartem
- CRIIREM, Centre de Recherche et d' Information Indépendant sur les Rayonnements Électro Magnétiques non ionisants. Site internet, Bulletins Transmission.
- Film « Ondes science et manigances », Nancy de Meritens, Jean Heches, 2014

Martin Blank explique :

« malgré l'opposition de l'industrie, les organismes de réglementation états-uniens mirent en pratique le principe de précaution et interdirent dans les aérosols les CFC qui détruisaient l'ozone »
(p. 174)

« En recherche épidémiologique, nous sommes limités par l'incapacité de parvenir à une "preuve" puisque l'on peut seulement en arriver à démontrer une corrélation, mais non une causalité. L'épidémiologie nous permet de dire, comme le fait Interphone, qu'une utilisation de téléphone mobile de plus de 1 640 minutes est corrélée avec une hausse de 40 % du risque de développer certains types de tumeurs au cerveau. Mais ces résultats ne nous permettent pas d'affirmer qu'une utilisation (...) de plus de 1 640 minutes cause directement une hausse de 40% (...) Une autre limite importante des études épidémiologiques est la difficulté d'établir de vrais groupes témoins. »
(p. 175)

« En général, les études de laboratoire en biochimie et en physiologie cellulaires ont plutôt bien réussi à identifier les processus biologiques activés par l'exposition aux CEM des téléphones cellulaires. Cependant, bien que de telles expériences puissent nous éclairer sur les processus biologiques qui jouent un rôle dans n'importe quel effet sur la santé et bien que ces études puissent servir à établir des normes de sécurité relatives à l'exposition humaine, la recherche en laboratoire ne peut pas être efficace dans l'identification des maladies qui peuvent survenir. (...) [Les études] se concentrent plutôt sur les effets de l'exposition aux CEM sur des systèmes biologiques très précis et sur les voies qui peuvent mener au cancer. Mais la relation entre ces effets sur des systèmes du corps et de possibles effets à long terme comme le cancer n'est pas claire. Par conséquent, on ne peut se prononcer sur la sécurité humaine à long terme à partir de recherches en laboratoire. »
(p. 176)

- « les données de laboratoire offrent des signes évidents de processus biologiques plausibles et (dans certains cas) probables qui peuvent expliquer les données épidémiologiques (c'est-à-dire des dommages à l'ADN qui mènent à des mutations qui causent des cancers ». (p. 177)

- « Pour le moment, la science ne nous dit pas avec quelque degré de précision quel sera l'impact sur la santé de chaque type d'exposition aux CEM. **C'est précisément de ce doute dont se sert l'industrie du sans-fil pour bloquer toute tentative de réglementation de ses produits.** »
(p. 177)

Sur le débat des normes et leurs origines (voir aussi [notre synthèse ici](#)) :

« Les effets des radiofréquences et des micro-ondes sur la santé est un sujet de controverse récurrent. De fait, il est légitime pour les citoyens et leurs représentants de connaître les risques sanitaires liés à l'exposition à ce type d'ondes. Cette question a commencé à être soulevée à partir des années 1950 lorsque le Département de la Défense des États-Unis a commencé à déployer un système radar à grande échelle dans un contexte de guerre froide. Face à l'inquiétude des populations voyant apparaître des tours radio de grande puissance, il fallut définir un seuil d'exposition maximal, c'est-à-dire, s'accorder sur un standard. C'est d'ailleurs l'United States of

American Standards Institute (USASI) qui a fixé le seuil en 1966 concernant les radiofréquences et les micro-ondes : un maximum de 10 mW/cm² sur une période d'exposition de 6 minutes.⁷⁶ Ce standard était basé sur une observation faite dans les années précédentes : l'exposition à des micro-ondes ou radiofréquences provoque un réchauffement des tissus humains. Il a été statué que protéger la santé humaine consistait à limiter l'effet chauffant des ondes considérées.

En 1958, les chercheurs de l'Union Soviétique choisirent plutôt la valeur de 0,01 mW/cm² car ils incluent des risques non-thermiques.⁷⁷ Dans tous les cas, le standard américain se propagea et fut révisé en 1982 sous l'égide de l'American National Standards Institute (ANSI) et du Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE) et s'appliqua pour toutes les radiofréquences comprises entre 3 kHz et 300 GHz. Cette mise à jour fut le fruit de 10 ans de travail, examinant 321 articles de recherche à comité de lecture ainsi qu'une bibliographie mobilisant biologie, ingénierie et statistiques.⁷⁸ Sol Michaelson, un des experts qui définit le standard de 10 mW/cm² en 1966, sera mandaté à l'International Radiation Protection Agency (IRPA) et continuera de se battre pour la validité du standard basé sur le réchauffement des tissus. Par la suite, l'IRPA donnera naissance à l'ICNIRP, l'International Commission on Non Ionizing Radiation Protection. L'ICNIRP est aujourd'hui l'institut de référence pour fixer les standards d'exposition aux radiofréquences et micro-ondes.⁷⁹ L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) se réfère à cet institut pour recommander les seuils d'exposition, comme la plupart des gouvernements ».

⁷⁶ James C. Lin, "ANSI/IEEE Exposure Standards for Radiofrequency Fields," *NSSA*, vol. 274, pp. 31-32; IEEE Standards Association, "C95.1-2019 - IEEE Standard for Safety Levels with Respect to Human Exposure to Electric, Magnetic, and Electromagnetic Fields, 0 Hz to 300 GHz," 4 octobre 2019.

⁷⁷ USSR, "Temporary Sanitary Rules for Working with Centimeter Waves. Ministry of Health Protection of the USSR," 1958.

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹ ICNIRP, "ICNIRP Guidelines for limiting exposure to electromagnetic fields (100 kHz to 300 GHz)," 2020.

(« La controverse de la 5G » par Gauthier Roussilhe :

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Dossier5G-Juillet2020.pdf>)

Argent, armée et recherche

aperçu

Armée américaine et business - film « Ondes sciences et manigances », 2014 Jean Heches Nancy de Meritens

- Rapport « Defense Intelligence Agency » : « Si les nations occidentales étaient plus strictes sur les normes d'exposition (...) cela aurait des effets défavorables pour l'industrie et le fonctionnement militaire (...) la reconnaissance de la norme 0,1mW/cm² pourrait limiter l'utilisation des nouvelles technologies électroniques en rendant l'exploitation commerciale de certains produits peu attractive à cause de l'augmentation de leur coût »
- Pourtant, les effets non-thermiques sont rapportés par l'armée américaine. Le rapport cité ci-dessus parle d'effets en dessous du seuil thermique « ont plus de perturbations neurologique, cardiovasculaire et sanguine que le personnel non-exposé ».
- En 1971, un rapport de la NASA recense 2000 études faisant état d'effets non-thermiques. Le paradigme thermique est créé dans les années 1950 par l'armée américaine. Les Russes

développent une approche différente en abaissant les normes de protection en promouvant les effets non-thermiques tel le syndrome des micro-ondes. L'ambassade américaine en Russie fut l'objet d'attaque par des armes à CEM à effets non-thermiques : deux ambassadeurs sont morts et de nombreux cancers sont déclarés. Ce paradigme non-thermique des Russes laisse penser aux américains que cela permet aux Russes de refuser des équipements militaires (radars, armes avec des CEM) étrangers.

- 1990 les normes américaines sont financées par le Département de la Défense et par l'IEEE. Association IRPA, émanation de la recherche nucléaire de l'armée américaine qui finance cette association.
- IRPA crée une filiale, l'ICNIRP dont tout document doit obtenir l'aval de l'IRPA... ICNIRP, dirigé par M Repacholi, un expert de l'industrie électrique, qui crée le projet CEM à l'OMS, le dirige et invite les experts de l'ICNIRP : crée l'illusion de deux institutions en charge des CEM...
- Projet CEM à l'OMS, son rôle est paradoxalement d'empêcher que les normes de protections soient basses et aussi d'augmenter les normes dans les pays où elles sont trop basses comme l'INDE, la Chine, des pays de l'est, et de les amener vers les seuils thermiques de l'ICNIRP. Pour cela l'armée US organise avec l'OMS des colloques en Asie, et les laboratoires de l'armée américaines sont ceux consultés par l'OMS comme expert par l'OMS. Pourquoi ?
- Parce que suite aux attentats de 2001, l'armée américaine augmente son nombre de base, mais les normes de certains pays comme la Pologne empêchaient le fonctionnement des radars de l'armée.

Maria de Neira, Directrice Santé Publique à l'OMS, interrogée par les auteurs du film sur les liens entre les laboratoires américains et l'OMS, répond : « C'est pas l'armée américaine, c'est les laboratoires de l'armée américaine, je sais pas lesquels c'est exactement (...) mais c'est probablement parce qu'ils ont énormément d'expérience sur les radars (...) » Puis de s'interroger naïvement : « une organisation américaine pourrait avoir des intérêts qui vont contre la santé, pourquoi ? »

Lutte contre la réglementation

- **Agence de Protection de l'Environnement, États-Unis**, version préliminaire de son rapport de 1990 : le Dr Robert McGaughy préconise de classer les CEM cancérigènes humains probables, et les RF et MO cancérigènes possibles (classe B comme DDT, qui a été reclassé en 2A, probable, en 2015). (p. 123)

Le Sénat en 1995 coupe 300 000 dollars à cette agence car l'EPA « ne devrait pas se mêler des CEM » = rapport final jamais publié. (p. 124)

- **1996, État-Unis, Telecommunications Act** (l'industrie débourse 50 millions pour influencer) = empêche toute restriction pour motifs de santé sur l'emplacement des antennes relais (p. 144-145)

- **Californie 2011**, rapport sur les compteurs communicants en RF, au moins deux avis négatifs écartés

« Bien que plusieurs scientifiques dévoués cherchent la vérité à propos des dangers des CEM, ils sont une espèce en voie de disparition aux États-Unis. » (p. 147)

- **Loi Abeille 2013** : Mme Laure de la Raudière, Député UMP, ancienne Directrice Eure et Loire de France Télécom, combat cette loi sur la sobriété face aux CEM à l'assemblée, afin d'en réduire la portée : « La députée UMP Laure de la Raudière, spécialiste des questions numériques, a, elle, parié une tournée de champagne que le gouvernement supprimerait certains passages de la loi d'ici un an... »

<http://www.latribune.fr/technos-medias/20150129trib8b10ff8d6/la-polemique-sur-la-dangerosite-des-ondes-relancee-par-la-loi-abeille.html>

L'industrie du doute

- **Cabinet Hill et Knowlton, années 60'**, démarche l'industrie du tabac pour les défendre contre des lois protégeant la santé aux E.U.

L'Institut du Tabac met en pratique leur stratégie du doute : « Faire connaître la recherche scientifique de l'industrie qui produit des preuves contraires aux conclusions défavorables, ou du moins aide à garder la question ouverte ».

Ce schéma se retrouve dans les télécommunications (Film « Ondes Sciences et Manigances »)

- « **Nick Taylor [personnage du film et roman Thank You for Smoking]** ne conseille pas aux dirigeants d'affirmer que l'utilisation du téléphone cellulaire est bénigne. Il suggère plutôt de questionner l'existence de quelque lien prouvé (...) une stratégie qui sème le doute (...) Comme l'a sordidement écrit en 1969 un dirigeant de Brown and Williamson, un géant du tabac, dans une note interne (...) : "le doute est notre produit puisqu'il est le meilleur moyen de lutter contre 'l'accumulation de faits' [reliant le tabagisme à la maladie] qui existe dans l'esprit de la population. C'est aussi le moyen pour susciter la controverse" » (p. 150-151)

- Il s'agit, comme l'a expliqué **David Michaels** (auteur du livre « Le doute est leur produit », et adjoint au secrétaire à l'Énergie sous B. Clinton), de « créer un doute sur les accusations de risque pour la santé sans les nier dans les faits. (...) L'industrie n'a pas mené des recherches pour découvrir la vérité ; elle l'a fait pour générer suffisamment de doutes afin de saper l'argumentaire de n'importe quel opposant et bloquer ainsi toute action. » (p. 152)

- **Exemple, le Frank Statement (« déclaration franche ») du TIRC (Tobacco Industry Research Committee)** publié dans des journaux pour toucher 43 millions d'Américains : « ... des expériences menées sur des souris (...) ont largement publicisé la théorie que l'usage de la cigarette est lié (...) au cancer du poumon (...) Bien que conduites par des médecins réputés, ces expériences ne sont pas considérées concluantes du point de vue de la recherche sur le cancer (...) En même temps, nous avons le sentiment qu'il est dans l'intérêt public d'attirer l'attention sur le fait que d'éminents médecins et chercheurs scientifiques ont publiquement remis en question la prétendue importance

de ces expériences. » (p. 153)

- **L'Industrie en sait-elle plus qu'elle ne le dit ? Note interne FDA en 1993, année du procès médiatique de Reynard** (voir plus haut) : les données « suggéraient fortement » que les Micro-Ondes peuvent « accélérer le développement du cancer » ; le détail des expériences de Mays Swicord est cité (plus tard directeur de recherche chez Motorola) qui trouva une augmentation des tumeurs chez l'animal. (p. 168)

- **Dr Henry Lai (rupture des brins d'ADN)** ; on lui coupe les fonds. Motorola dit dans une note interne qu'ils ont « suffisamment fait la guerre » à Lai et à son étude. (p. 129)

- **Leif Salford étude sur l'ouverture de la BHE**, 2 heures d'exposition (voir page 11). Réplication de l'étude par trois laboratoires :

1- Isabelle Lagroye ICNIRP, labo PIOM de Bernard Veyret : ICNIRP (voir SFPR plus bas en ce chapitre), financé par Bouygues Télécom et Orange : pas de résultats...

2- Labo Japon financé par l'ARIB (industriels du secteur télécommunications) pas de résultats.

3- Labo de l'US Air Force : les rats exposé 30 minutes... pas de résultats.

Contre-attaque de l'industrie à l'affaire médiatique Reynard (un plaignant dont la femme est décédée à 33 ans d'une tumeur au cerveau 4 ans après avoir reçu un téléphone cellulaire à la fin des années 80) ;

Thomas Wheeler, président du CTIA-The Wireless association, qui regroupe les industriels du secteur du sans-fil, déclare que 10 000 études depuis 40 ans prouvent l'innocuité, mais se base uniquement sur des études de fours à micro-ondes. (p. 126-127)

Son association a consacré plus de 25 millions à un programme de recherche de 4 ans dit WTR (Wireless Technology Research) censé démontrer l'innocuité (supervisé par la FDA, dirigé par G. Carlo avec 200 experts ; voir plus haut). Le Dr Lai a dit de ce programme qu'il y régnait un « climat généralisé de corruption et de tromperie chaotiques » (p. 129).

Or les résultats furent contraires aux attentes :

= apparition de micronoyaux dans le sang (fragments de chromosomes), signe de dommages irréparables. (p. 128)

On lui coupe les fonds, et on lui brûle sa maison (à G. Carlo).

- **Dr Jerry Phillips. Motorola** lui demande de donner meilleure tournure à cette étude de Lai. Il refuse mais refait l'expérience = MO ont effet sur les proto-oncogènes (gènes qui peuvent devenir cancérogènes). Motorola lui demande de changer la formulation de ses conclusions, il refuse, et Motorola le fait de force sans le prévenir, dans la publication de Bioelectromagnetics. (p. 130-131) En 1997, il trouve des dommages des RF sur l'ADN dans certains cas : il publie tout de même contre l'avis de Motorola = fin des financements. (p. 131-132)

Motorola finance d'autres centres comme celui de Battelle (État de Washington). « Il est important de savoir qu'il n'est pas nécessaire de falsifier les données pour déformer la vérité quand on tente de tirer une conclusion à partir de résultats en apparence contradictoires d'études scientifiques concurrentes. Par exemple, en ce qui concerne les allégations de Battelle contre la Dre Goodman (...) leur duplication de son étude ne la reproduisait pas réellement ». Les cellules ne venaient pas du même fournisseur et n'avaient pas les mêmes caractéristiques de croissance. (p. 133). Ailleurs, Motorola, par le biais du Pr J. L. Roti Roti, utilise une variante inadaptée du test des comètes pour voir des brisures de l'ADN, et n'en trouve donc pas. (p. 136)

OMS, classement en 2B des radiofréquences, 2011

Selon le Dr Bann du CIRC (dirige le comité d'expert de l'OMS), film « Ondes sciences et manigance » (Nancy de Méritens, 2014), le classement 2B de toutes les radiofréquences et micro-ondes en 2011 signifie : « association positive a été observée entre l'agent et le cancer. Le groupe de travail considère comme crédible un lien de cause à effet, mais sans qu'on puisse éliminer avec une certitude raisonnable le hasard, un biais (...) ».

Il rajoute : « on ne peut pas dire qu'il n'y a rien par ce que l'épidémiologie (...) il y'a quelque chose (...) on a des idées mais on ne peux pas établir le mécanisme ».

Le Dr Annie Sasco de l'INSERM explique que ce sont les mécanismes exacts qui sont inconnus, et si l'on exige cela c'est pour retarder la prévention (même film).

- L'OMS, suite à ce classement, produit un communiqué d'une grande portée médiatique puisque repris par les médias, industriels et politiques. Ce communiqué dit l'exact inverse du classement en 2B par le CIRC de toutes les radiofréquences : d'une part il ne parle que des portables et ajoute cette phrase clé reprise partout « A ce jour, il n'a jamais été établi que le téléphone portable puisse être à l'origine d'un effet nocif pour la santé ».
- Personne ne sait qui a écrit cette phrase, Emilie Deventer chargé des CEM à l'OMS se refuse de dire qui l'a écrite, interrogée par la journaliste Mona Nilsson lors du film précédemment cité.
- Le Dr Bann a souhaité faire retirer cette phrase, ce qui ne s'est pas fait: « c'est même un peu trompeur » ajoute t'il.

Précisions de Robin des Toits « En Avril 2012, le responsable de cette expertise du CIRC pour l'OMS précise : « Au sein de ce spectre, le rayonnement des champs électromagnétiques émis par les téléphones portables représente la situation d'exposition la plus intense et la plus répandue, pour laquelle une légère augmentation du risque de gliome et de neurinome de l'acoustique a été trouvée dans le groupe des 'utilisateurs intensifs' » (...) L'OMS a publié plusieurs études sur le danger sanitaire de la téléphonie mobile. En effet, sur les 23 études référencées dans la base données de l'OMS sur l'exposition professionnelle aux radiofréquences, 19 montrent des augmentations de cancers et leucémies.

Voir : Exposition professionnelle aux radiofréquences - Base de données de l'OMS - 14/01/2004 .
https://www.robinstoits.org/Mises-en-cause-de-l-expertise-officielle-sur-les-dangers-de-la-telephonie-mobile_a546.html

Industrie du doute en Europe :

Livre Bérard p.125

ETSI (institut européen des normes des télécommunications), lobby européen des

**télécommunication : Bouygues, Orange, Apple, Ericsson, Huawei, EDF, Renault, microsoft...
1.5 millions d'euros par an.**

Est le 4ème lobby français en terme de dépense annuelle au parlement européen, basé à Sofia Antipolis dans les Alpes Maritimes (voir l'étude Ticelec de ce pôle Sofia Antipolis, étude sur les compteurs qui sert de justification aux députés LREM <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Annexe-sur-lexp%C3%A9rience-TICELEC-et-son-utilisation-par-Enedis-et-par-26-D%C3%A9put%C3%A9s-LREM.pdf>)

Orange en dépense autant au parlement européen chaque année.

Enedis en dépense 500 000 euros par an

Huawei en dépense 3 millions

Microsoft 10 millions.

Industrie du doute en France :

« La Fédération Française des Télécoms estiment que les opérateurs sont les plus gros investisseurs privés en France avec 10 milliards d'investissements en 2017,7 bien loin devant le routier, l'énergie, le ferroviaire, etc. »

(Rapport « La controverse de la 5G » Écriture, recherche et illustrations – Gauthier Roussilhe
Relecture – Camille Madjarian, Lucie Noyons, Nicolas Nova, Romuald Priol, Richard Hanna,
Geoffrey Riberry et Romain Carbou Date – juillet 2020

Lire ici : <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Dossier5G-Juillet2020.pdf>

Livre Bérard p.200-205.

Rapport de l'IGAS 2005 (voir plus bas "conflits d'intérêt de l'AFSSE)

Revue "Impact Medecine" décembre 2002, pour les médecins français, réalisé par **bernard Veyret et René de Seze**, deux experts qui font financer leur études par les opérateurs et sont membres de l'ICIRP, le lobby des télécommunication mondial.

"La revue du praticien-médecine générale" 2009, un supplément avec le soutien de RTE... avec comme expert **André Aurengo**, administrateur d'EDF, au conseil scientifique de Bouygues télécom, de l'AFOM (opérateurs mobiles français), président de la SFRP (voir plus bas) de 2005 à 2007

L'Ordre des médecins a reçu une plainte contre le Pr Belpomme signée par le **Dr Jacques Lambrozo**, directeur du service des études médicales d'EDF. Le Pr Belpmooe écrit des certificats d'électrohypersensibilité qui contrarie les vellités d'Enedis, puisque plusieurs jurisprudences sont favorables aux EHS contre les compteurs Linky.

En 2009, l’AFFSET avait adopté une position courageuse en mettant en lumière les signaux de risque, ce qui avait fait évoluer significativement la reconnaissance de ce risque émergent et permis de préconiser la réduction des expositions. Cela avait d’ailleurs coûté sa place au directeur de l’époque et provoqué une fronde de certains experts. https://www.priartem.fr/Radiofrequences-et-sante-Des.html?var_recherche=anses

Industriels de la 5G

<https://reporterre.net/La-5G-se-deploie-alors-que-ses-effets-sur-la-sante-ne-sont-pas-evalues>
« Même si les scientifiques réussissent à faire leur travail, les responsables politiques auront-ils le courage de freiner le déploiement de cette nouvelle technologie ? Sébastien Soriano, le directeur de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) demeure sceptique. Interrogé par le site 01.net sur l’incessant renouvellement des standards téléphoniques, il confesse son impuissance : « Cela dépasse largement le cadre de l’Arcep et c’est une question plus générale que les télécoms. Ce sont les consortiums qui animent les agendas de manière informelle. Il est peut-être temps que le politique ait son mot à dire ». Une déclaration qui a fait bondir Stéphane Kerckhove, délégué général de l’association Agir pour l’environnement : « Cela montre bien que la succession de nouvelles technologies est promue par des opérateurs et qu’il serait temps que l’État reprenne la main pour mieux réguler tout ça » »

Sur la Loi Abeille de 2015

« La députée UMP Laure de la Raudière, spécialiste des questions numériques, a, elle, parié une tournée de champagne que le gouvernement supprimerait certains passages de la loi d’ici un an... » (ancienne directrice Eure et Loire de France Télécom, et pendant 10 ans dans diverses directions de cette entreprise) <http://www.latribune.fr/technos-medias/20150129trib8b10ff8d6/la-polemique-sur-la-dangerosite-des-ondes-relancee-par-la-loi-abeille.html>

Livre Bérard p.68

Entretien de l’auteur avec Laurence Abeille : " Les lobbystes se sont déchâinés, à l’Assemblée Nationale, avant le passage de la loi. Orange, notamment organisait des petits déjeuners pour les collaborateurs parlementaires, chaque mercredi, à côté de l’Assemblée. Le mardi soir, c’étaient des dîners, dans des restaurants chics comme "Chez Françoise" ou "Tante Marguerite". Et puis dans la journée, il y’a vait aussi des colloques finacé par les opérateurs, des cocktails... C’était incessant. Nous avons récupéré des invitations envoyées aux parlementaires, on en avait des cartons" Au Sénat "quand j’allais voir les sénateurs pour travailler avec eux, je croisais dans les couloirs des gens qui travaillent pour les opérateurs".

Au lieu d’être débattue à l’Assemblée en 2013, la loi est renvoyée en comission par une motion socialiste où elle y dormira et y fit réduite à quasi-rien pendant deux ans : "C’est une méthode incompréhensible et scandaleuse qui consiste à refuser le débat parlementaire et à bafouer le droit des députés"

Le Ministre Peillon de l’Education et Hollande sont des farouches adversaires de cette loi car il est en train de numériser l’école. François Brottes, qui a assuré le suivi du Grenelle des ondes dont il n’et rien sorti, et qui sera président de RTE plus tard, préside la commssion qui détricote toutes les avancées de la loi Abeille.

Laure de la Raudière (voir citation plus haut), explique au journal Basta! "*J'ai donc déposé des amendements que j'ai rédigés moi-même et d'autres qui m'ont été envoyés par les opérateurs*".

Livre Bérard p85. Marc Arazi, président d'Alerte Phonegate et ancien coordinateur de Priartem a vu ses quatre pneus crevés et son chien empoisonné le jour et la veille où il devait se rendre à un procès contre l'ANFR (voir le site Alerte Phone gate sur le scandale des DAS).

Industries électroniques et numériques

https://www.robindestoits.org/Qui-veut-noyer-son-chien-l-accuse-de-la-rage-ou-Etre-lanceur-d-alerte-lorsque-toute-critique-est-taxee-de-complotisme_a2899.html

(...) déjà en 2004, dans le livre bleu des industries électroniques et numériques ("Propositions des industries électroniques et numériques -GRANDS PROGRAMMES STRUCTURANTS 2004).

On y lit notamment page 35 :

"Le développement du téléphone cellulaire, la miniaturisation des capteurs électroniques, l'accroissement des capacités de traitement des données sont autant de technologies disponibles que nous pouvons mobiliser pour imaginer des produits et des services satisfaisant nos besoins sécuritaires.

Acceptation par la population :

La sécurité est très souvent vécue dans nos sociétés démocratiques comme une atteinte aux libertés individuelles. Il faut donc faire accepter par la population les technologies utilisées et parmi celles-ci la biométrie, la vidéosurveillance et les contrôles. Plusieurs méthodes devront être développées par les pouvoirs publics et les industriels pour faire accepter la biométrie. Elles devront être accompagnées d'un effort de convivialité par une reconnaissance de la personne et par l'apport de fonctionnalités attrayantes:

- Éducation dès l'école maternelle, les enfants utilisent cette technologie pour rentrer dans l'école, en sortir, déjeuner à la cantine, et les parents ou leurs représentants s'identifieront pour aller chercher les enfants.

- Introduction dans des biens de consommation, de confort ou des jeux : téléphone portable, ordinateur, voiture, domotique, jeux vidéo

- Développer les services « cardless » * à la banque, au supermarché, dans les transports, pour l'accès Internet,

La même approche ne peut pas être prise pour faire accepter les technologies de surveillance et de contrôle, il faudra probablement recourir à la persuasion et à la réglementation en démontrant l'apport de ces technologies à la sérénité des populations et en minimisant la gêne occasionnée. Là encore, l'électronique et l'informatique peuvent contribuer largement à cette tâche."

FIEEC (Fédération des industries électriques électroniques et de communication : 21 syndicats, 1100 entreprises de hautes technologies).

La FIEE (puis FIEEC) comprend en 1994 le SFIB (syndicat de l'industrie des technologies de l'information), le GIFAM (Groupement des fabricants d'électroménager), Alcatel, le CENELEC, le Simavelec (syndicat des industries des matériels audiovisuels électroniques)

REM : rayonnement électromagnétiques.

Découverte d'Etienne Cendrier, fondateur de Robin des Toits, qui se procure le compte-rendu (p.94-97 dans « *Et si la téléphonie mobile devenait un scandale sanitaire ?* » Etienne Cendrier, Éditions

du Rocher 2007)

En 1994, 23 réunions pendant 3 ans. Lors de la réunion du 21 septembre 1994, objectif poursuivit est de

« définir une stratégie pour faire face aux mouvements d'opinions relatifs aux effets sur le corps humain des rayonnements électromagnétiques (...) aux rumeurs dommageables sur le plan commercial, doit être opposée une information destinée à sensibiliser le consommateur et montrer que ces REM n'ont pas d'effets nocifs ».

E. Cendrier précise dans le documentaire « Mauvaise ondes » de Sophie Le Gall, France 3, 9^{ème} minute :

« les industriels ne souhaitent pas alerter la population (...), sont regroupés dans une fédération la FIEE (...) le 14 octobre 1994 (...) organise une réunion stratégique » (en France) (...) le but du jeu c'est de lancer la technologie et d'éviter qu'il y ait trop d'alertes sur le plan sanitaire (...) quelques pages plus tard les propos sont beaucoup moins rassurants ».

Livre Bérard : "Ce professeur (du CHU de Nîmes-ajout) leur indique tout de même qu'"un certain nombre de constats ont été faits sur les effets des REM (mais) le cancer est une affection multifacteurs. Il est impossible d'isoler le seul effet des REM".

Dans le compte-rendu on peut lire : « il faut distinguer effets immédiats, le plus souvent aigus mais réversibles, et effets à long terme, pour lesquels les informations font défaut mais qui peuvent émouvoir l'opinion (...) le cancer est une infection multi-facteurs, il est impossible d'isoler le seul effet des REM »

Étienne Cendrier explique : « Donc c'est une façon de reconnaître que potentiellement c'est tout à fait cancérigène.

- mais qu'il n'y aura pas de preuves, ajoute Sophie Le Gall
- il faudra organiser le ralentissement de la connaissance scientifique, ce qui compte c'est de lancer la technologie (...) parmi les actions envisagées (selon le compte-rendu) « elles doivent pas se limiter au plan technique mais doivent comporter une dimension politique à l'adresse des hommes politiques et des journalistes, il faut veiller à ce que le discours tenus par tous soit le même »

Le scientifique de la FIEE auteur de la phrase sur le cancer et les REM est interrogé dans ce documentaire de France 3 :

« Ils ont peur car ils ont des engins dont ils ne connaissent pas les effets (...) le marché a été plus vite que la recherche.

- On a vendu sans connaître les réels effets ? (...)
- Voilà (...) parce que la recherche n'allait pas assez vite
- Ils avaient peur de quoi sur le plan commercial en fait ?
- Qu'il y'ait une peur panique des gens contre tous les rayonnements.
- Et donc que cela empêche leurs ventes ?
- Voilà. »

<https://www.youtube.com/watch?v=KVd3NXvTH4s&feature=youtu.be>

Suite du compte-rendu de la réunion de la FIEEC de 1994 où le GIFAM (Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils d'équipements ménagers) remarque qu' il a fallu :

« 15 ans pour faire accepter les fours à micro-ondes (2,45 gigahertz) ; il faut donc éviter le même phénomène avec les plaques à induction (20 à 50 kilohertz) »

(...)

- Les actions envisagées ne doivent pas se limiter au plan technique mais doivent intégrer une dimension « politique » à l'adresse des hommes politiques et des journalistes. Il faut veiller à ce que le discours tenus par tous soit le même ;

l'action de lobbying doit être dirigée vers les représentants européens (prochaine présidence française) mais les messages se déforment au fur et à mesure qu'ils progressent dans l'administration ;

toute expérimentation qui serait envisagée devrait l'être dans un cadre européen (pour « neutraliser » certains pays) qui puisse être considéré comme objectif par les médias (sic) ».

qu'une réflexion soit menée avec le concours de représentants des organismes présents pour élaborer un dossier comportant : une partie technique propre à chaque profession, une partie « politique » destinée à un lobbying européen.

Le GIFAM, SIMAVELEV, SFIB, GIMELEC se proposent de participer à l'élaboration des éléments de l'argumentaire politique qui devra être ensuite adapté à la cible visée (média ou Commission).

Cité p.94-97 dans « Et si la téléphonie mobile devenait un scandale sanitaire ? » Etienne Cendrier, Éditions du Rocher 2007

Livre Bérard p.23 : **argumentaire type de toute industrie du doute**, ici de la FIEE

1 -Multicausalité : *"le cancer est une affection multifacteur, il est impossible d'isoler le seul effet des REM"*

2- Controverse : *"l'action des REM n'est pas nécessairement nocive"*

3- Preuve : la science est réduite à une démonstration de cause à effet : *"un certain nombre de constats ont été faits sur les effets des REM. S'il est possible de les corrélés, il est dangereux d'en tirer une relation de cause-effet"*

4-Corrélation : *"les nombreux paramètres à prendre en compte expliquent les conclusions différentes des études expérimentales"*

Livre Bérard p.42. **La FIEEC** (Robert Malher), en mai 2003 écrit au Ministre des Affaires sociales Fillon, au sujet de la Directive européenne relatives à l'exposition des travailleurs : "éviter les contraintes supplémentaires, sources de surcoût pour les entreprises". Il indique aussi les amendements, qui seront adoptés au final.

Livre Forget (p. 61)

Pr Pierre Aubineau, France, CNRS Bordeaux – rat et téléphonie mobile = perméabilité croissante de la barrière hémato-encéphalique sous MO – « concluait que "cette expérience est extrapolable à l'homme, sa circulation sanguine étant proche de celle du rat". Peu de temps après, il ne faisait plus partie des groupes de recherche "officiels" mandatés pour rédiger ces fameux rapports... »

Livre « La pollution électromagnétique » ed Terre Vivante, 2018, p.83 :

« En effet, on ne peut croire aveuglément ceux qui disent qu'une étude incapable d'en reproduire une autre est plus crédible que l'étude originelle ; que les études qui ne montrent aucun effet annulent celles qui montrent des effets ; ou encore que des études qui montrent des effets ne sont pas crédibles car on ne comprend pas comment ces effets se produisent »

« Nous ne nous attendions pas à une telle réaction. Les plantes se sont défendues comme si elles avaient été blessées ou abîmées par du gel ou par une forte canicule, commente Gérard Ledoigt, responsable de l'Equipe de recherche sur les tumeurs et l'autosurveillance cellulaire (ERTAC) (...) L'Agence d'Evaluation de la recherche et de l'enseignement a annoncé la dissolution du laboratoire... » quelques mois plus tard » (Cité dans « La pollution électromagnétique » Ed Terre Vivante, 2018 , p.86)

L'étude Interphone, le National Toxicologie Program, le SCENIHR de l'Union Européenne : exemples de l'industrie du doute

Interphone et industrie du doute :

- Coordonnée par le CIRC-OMS, débutée en 2000, retard de publication jusqu'en 2012
- « Le but d'Interphone était limpide : évaluer s'il existait un lien quelconque entre l'utilisation des téléphones mobiles et l'occurrence de quatre types de cancers » (p. 156). C'était la plus vaste étude de cas témoins sur le sujet (13 pays)
- Résultat et compte rendu officiel : « aucune augmentation de gliome (sauf pour utilisateurs les plus intensifs, +40 %...) mais des biaisements et des erreurs empêchent une interprétation causale» (Pourquoi n'ont-ils pas rectifié au départ ? ndla)
- Financement : 30 % par l'industrie / le CIRC ne rend pas publiques ses positions sur les possibles conflits d'intérêts. (p. 156-158)
- Vices de conception
 - 1- Biais de rappel : se fier à la mémoire des gens sur l'utilisation du portable au fil du temps (pas de relevés véritables et, s'ils existent, écarts constatés entre les deux).
 - 2- Biais de sélection : élimine implicitement toute personne décédée, et 41 % de refus exprimés par les personnes lors de la sélection (niveau suffisant pour entacher tous les résultats) / le choix du lieu : dans 7 pays les données portent surtout sur des urbains, or le téléphone émet moins car l'antenne est plus proche.
 - 3- Omission des jeunes et sujets âgés (plus de 60 ans). Les moins de 30 ans exclus alors qu'ils sont parmi les plus grands utilisateurs.
 - 4- Le temps de latence pour qu'un cancer se développe : souvent plus de 10 ans et pour le cerveau 25 ans. Se limiter à 10 ans est donc problématique.
 - 5- Aussi en 1990 le téléphone portable n'était pas répandu, ni même en 1994 = la majorité des répondants n'auront pas utilisé assez de temps ces portables pour qu'apparaissent des cancers. Des études n'incluent que 10 % d'utilisateurs à long terme « Il est impossible de tirer la moindre conclusion » (p. 161).
 - 6- La définition donnée de la notion d'exposition sous-évalue le risque : utilisateurs « réguliers » = 1 fois par semaine pendant au moins 6 mois ! (très faible exposition de ces individus classés avec les autres, ce qui sous-évalue le risque).
 - 7- Non prise en compte des téléphones sans fil au domicile (DECT).
 - 8- N'étudie que 4 types de cancers (ni leucémie, ni lymphome, ni mélanome... ni autres pathologies comme Alzheimer)

Refus de mettre en commun les études, de donner accès aux données brutes.

Résultat, Interphone explique elle-même qu'aucune véritable conclusion ne pouvait être tirée. Bref : « malgré la quantité de temps, d'argent, de travail et de données que représente Interphone, l'étude et ses conclusions sont presque totalement dénuées de toute valeur scientifique » (p. 163) ; « Interphone n'a pas nécessairement été conçue pour produire des données erronées. Cependant, si quelqu'un voulait mettre sur pied une étude qui générerait des résultats largement inutilisables, la conception d'Interphone constituerait un modèle efficace »
L'étude a tari tous les financements en ce domaine durant une décennie. (p. 166)

National Toxicologie Program (NTP) et industrie du doute

National Toxicology Program (NTP- Programme national de toxicologie) au RTP pour la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis.

« l'étude conclut à un niveau de preuve avéré (900 MHz) pour les tumeurs cardiaques (schwannomes malins) chez les rats mâles (...) non seulement le rapport définitif n'affaiblit pas les conclusions antérieures, mais il renforce même certains niveaux de preuves suite à la procédure d'évaluation des résultats menée par un panel d'expert mandaté par le NTP » (Association Priartem, Lettre 38-39 page 15).

Processus de travail du NTP expliqué par l'ANSES à Priartem (op.cit) : « Après publication des premiers résultats début 2016, un rapport préliminaire sur tous les résultats a été publié en février 2018. Des experts rapporteurs ont ensuite analysé ces résultats et posés un certain nombre de questions aux équipes du NTP qui ont réalisé l'étude. Celles-ci ont répondu, ont modifié éventuellement la présentation des résultats, ajouté des détails dans les rapports finaux. Ensuite, une consultation publique a eu lieu et un panel d'experts a revu l'étude. Tout cela constitue une garantie de solidité scientifique en matière de revue par d'autres experts, dans le cadre d'une institution, le NTP, qui n'est pas, par ailleurs, la première venue sur le sujet ».

A cela l'ICNIRP trouve à redire, Priartem explique (op.cit) que selon l'ICNIRP, des limitations importantes dans la réalisation de l'étude empêchent de tirer des conclusions :

« mais qui sont ces treize soit disant scientifiques (...) un certain nombre d'entre eux n'a jamais publié sur le dossier RF et santé (...) un certain nombre d'entre eux a, ou a eu, des liens d'intérêts avec les industriels (...) ce ne sont pas les compétences scientifiques qui ont valu à leur nomination (...) On ne saurait que trop leur conseiller de suivre l'exemple de leur ancien collègue James C.Lin, membre de l'ICNIRP de 2004 à 2016, qui publie dans Microwave Magazine de l'IEEE, et dès le rendu de conclusions du panel d'experts du NTP, un article sans équivoque « Clear evidence of Cell-Phone RF Radiation Cancer risque ». Il y pose clairement l'adéquation des normes, telles qu'édictées par l'ICNIRP (...) : « le moment est peut être venu de réévaluer, de réviser et de mettre à jour judicieusement ces lignes directrices ».

(...) La réplication de l'étude du NTP serait déjà en cours (...) les premiers noms (..) sont connus pour leur proximité avec l'industrie (A. Lerch, M Repacholi, E Van Deventer, Van Rongen, Vijayalaxmi, Joe Wiart)

[arve url="https://youtu.be/h1DKD8eXjTI" /]

Résumé de la vidéo :

la FDA a demandé au NTP il y'a 20 ans d'étudier les animaux dans le but unique et commandité d'évaluer le risque sur les humains, et aujourd'hui la FDA et le FCC disent que l'on ne peut extrapoler les résultats des animaux aux humains alors que le NTP a respecté la méthodologie habituelle et prescrite par la FDA.

Il explique que le comité d'expert s'est réuni 3 jours au lieu des trois heures habituelle, avec des experts en statistiques.

Selon lui il y'a eu des dégâts sur les rats mâles et femelles (cardiomyopathies, dégâts sur ADN).

Et des gliomes (cancer) chez les femelles mais non statistiquement significatifs, mais tellement rares chez les femelles, cela rend encore plus crédibles ce qui est observé chez les mâles.

Sur les puissances d'exposition du NTP qui ne sont pas atteintes dans le quotidien selon l'auteur, c'est méconnaître totalement la réalité des expositions, tel qu'expliqué dans la vidéo.

Les rats ont été exposé à 6 W/kg dans le NTP et de 2,5 à 10 W/kg pour les expositions sur 2 ans.

Avec des portables aux Etats-Unis ont dépassé 5 fois les normes (1,6 W/kg) très souvent donc ont est à 8W/kg, dont certains des 11 smartphones les plus utilisés aux EU:

<https://www.lesnumeriques.com/telephone-portable/aux-etats-unis-des-consommateurs-portent-plainte-contre-apple-et-samsung-pour-das-trop-eleve-n144693.html>

En France il y'a plus de trois ans que l'association Alerte Phonegate du Dr Marc Azari a démontré que des dizaines de portables dépassait les normes car les industriels trichaient sur les mesures. Les résultats c'est que beaucoup dépassent allègrement les 6 W/kg :

<https://www.phonegatealert.org/verifiez-si-votre-telephone-portable-presente-des-risques-pour-votre-sante>

Qui plus est le concepteur de l'étude explique qu'ils ont fait très attention à prendre les critères de la FCC pour éviter les effets thermiques.

Sur la méthodologie voir à la 13 minute, il explique que le NTP a volontairement "forcé le trait" (bien que des utilisateurs atteignent ces niveaux) et que c'est à la FDA ou la FCC d'extrapoler pour les humains, et c'est ces dernières qui ont demandé cette méthodologie au NTP qui tout a fait habituelle... !

Le concepteur leur reproche aussi à la FDA et à la FCC de ne pas prendre en compte les données humaines existantes sur les cancers afin de les comparer aux données obtenues.

Rapport Gauthier Roussilhe sur la 5 G :

« Le conflit débuté dans les années 90 se poursuit : l'ICNIRP d'un côté, maintenant sa ligne sur les effets thermiques et soulignant les défauts de méthodologie de ses adversaires, et de l'autre côté les instituts en cancérologie et groupes de chercheurs (Kundi et al.,⁸⁷ Hartell et al.), continuant de dénoncer les conflits d'intérêts de l'ICNIRP et leur partialité dans le choix d'études et leurs défauts méthodologiques. En 2018, le National Toxicology Program (NTP) exposèrent des rats et des souris à des ondes similaires à celle d'un téléphone portable sur l'ensemble de leurs corps.⁸⁸ Au bout de deux ans d'expériences, ils établirent que cette exposition provoquait probablement des tumeurs chez les rats mâles, mais pas sur les rats femelles ni chez les souris. L'expérience fut répétée par l'Institut Ramazzini (RI) la même année, avec des résultats similaires.⁸⁹ Les deux instituts appelèrent à une modification de la classification du CIRC, sans succès. L'ICNIRP répondit à ces études en mettant en doute leur rigueur méthodologique et en soulignant qu'elles ne remettaient pas en cause les standards édictés.⁹⁰ Le NTP répliqua que la preuve avait été apportée que les radiofréquences étaient bel et bien à l'origine d'effets néfastes sur la santé, et que les commentaires de l'ICNIRP manquaient de savoirs cruciaux en biologie.⁹¹ Aujourd'hui, les seuils d'exposition aux

radiofréquences et aux micro-ondes restent inchangés, sans que l'on puisse prouver clairement la potentielle nocivité des radiofréquences. Ce flou est maintenu par le fait que les parties prenantes s'opposent frontalement et mettent régulièrement en cause la rigueur et l'impartialité de chacun ».

(« La controverse de la 5G » par Gauthier Roussilhe : <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Dossier5G-Juillet2020.pdf>)

Le SCENIHR et industrie du doute:

Pr L. Martin Pall, document envoyé aux autorités de L'Union Européenne. Par Martin L.Pall, Professeur Émérite de biochimie et Sciences médicales de base-Washington State University, avril 2018

http://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Traduction-du-texte-de-Martin-Pall_2018_04.pdf

M.Ryan a déclaré: “Il existe des preuves cohérentes présentées par des organismes nationaux et internationaux, l'ICNIRP1 et le SCENIHR2 que l'exposition aux Champs électromagnétiques ne représente pas un risque pour la santé s'il reste inférieur aux limites fixées par la recommandation du Conseil 1999/519 /EC1.” (...) La Commission européenne, si on se réfère aux documents de Ryan et Vinciūnas, et le National Cancer Institute américain (si on se réfère à son site web) sont tous les deux dépendants du document SCENIHR 2015 pour définir leur position sur les effets des Champs Electromagnétiques. Par conséquent, la fiabilité de SCENIHR 2015 est un élément essentiel dans la détermination de la fiabilité de leurs deux évaluations.

(...)

La controverse Speit / Schwarz: Comment le SCENIHR a mis sept contre-vérités à l'appui de la position de propagande de l'industrie

Je vais commencer par discuter d'une question particulièrement importante. À la fin du tableau 5, une étude de Speit et coll. [74] réalisée en 2013 est incapable de reproduire les résultats d'une étude de 2008 publiée par Schwarz et coll. [75]. Dans le tableau 5, ils indiquent en outre que Speit et al. n'ont trouvé “aucun effet sur l'intégrité de l'ADN (MN) et la migration de l'ADN (comète); Étude de répétition de Schwarz et al, 2008.” Ce que l'on appelle la perte d'intégrité de l'ADN ici, mesurée par la formation de micronoyaux (MN), est causée par des doubles cassures de brin dans l'ADN cellulaire. Le test de la comète mesure les ruptures simples dans l'ADN cellulaire. Schwarz et al [75] ont trouvé des preuves solides qu'il y avait de fortes augmentations dans les cassures simples et doubles de l'ADN cellulaire après des expositions à très faible intensité à un rayonnement de type pulsé, mais le SCENIHR prétend que Speit et al [74] ont été incapables de répéter l'étude précédente. Ailleurs (p.89, en bas), le SCENIHR déclare que “en utilisant le même système d'exposition et les mêmes protocoles expérimentaux que les auteurs de l'étude originale, ils n'ont pas réussi à confirmer les résultats. Ils n'ont trouvé aucune explication à ces résultats contradictoires (Speit et al, 2013).”

Un examen attentif des deux [74] et [75] trouve ce qui suit: Avril 2018 25/62

1. Speit et al.[74] ont utilisé une lignée cellulaire lymphocytaire, HL -60; Schwarz et al.[75] ont étudié les

fibroblastes humains. C'est une grande différence car, comme nous l'avons déjà dit, les différents types de cellules se comportent différemment.

2. Speit a utilisé un rayonnement de 1800 MHz; Schwarz a utilisé le rayonnement de 1950 MHz (la fréquence de l'UMTS, également appelée 3G). Encore une fois, nous avons une différence potentiellement importante parce que les effets sont influencés par la fréquence utilisée.

3. Speit a utilisé une onde continue CEM; Schwarz a utilisé une CEM fortement pulsée, avec des

niveaux élevés de pulsations KHz et MHz pour imiter le modèle de pulsation des téléphones cellulaires 3G. Cela était supposé produire de très grandes différences entre les deux études.

4. Speit a utilisé une chambre d'essai réverbérante; Schwarz n'a pas utilisé de chambre réverbérante. Cela pourrait être une autre très grande différence entre les deux études, une différence qui sera discutée vers la fin de ce chapitre.

5. D'où vient cette affirmation selon laquelle Speit essayait de répéter l'étude de Schwarz? Speit dit dans leur article qu'ils essayaient de répéter une autre étude (pas Schwarz) qui a été décrite dans un rapport mais n'ajamais été publiée.

6. Speit ne cite même pas l'article de Schwarz et al. [75], donc ils n'avaient manifestement pas l'intention de répéter Schwarz.

Nous avons ensuite SCENIHR 2015 énonçant trois arguments mensongers:

- que Speit et al [74] ont essayé de répéter les études antérieures de Schwarz et al [75],
- qu'ils étaient incapables de répéter ces études Schwarz,
- et qu'ils ont utilisé une méthodologie identique à celle utilisée par Schwarz et al [75].

En plus de ces trois mensonges, il y a quatre mensonges sous-jacents. En réalité, les deux études ont utilisé des méthodologies très différentes:

- dans le type de cellule étudié,
- dans la fréquence utilisée,
- largement dans les formes de signal utilisées,
- dans l'utilisation d'une chambre réverbérante³.

Chacun de ces mensonges ne sont pas ceux de Speit mais ceux de SCENIHR; chacun d'eux peut facilement être vu comme faux même lors d'une lecture superficielle de ces deux articles.

Comme vous pouvez le deviner, il y a une histoire majeure derrière tout cela. L'exposition à très faible intensité utilisée dans l'étude de Schwarz et al [75] a produit un grand nombre de cassures d'ADN, plus grandes que celles produites par 1600 expositions thoraciques aux rayons X. Cette conclusion peut être faite en comparant les résultats de Schwarz et al [75] avec l'étude antérieure de Lutz et Adlkofer [76]. De cette comparaison, il semble clair que les rayonnements non ionisants similaires aux rayonnements 3G peuvent être beaucoup plus dangereux pour l'ADN de nos cellules que ne l'est une énergie similaire de rayonnement ionisant. Quand cela a été trouvé, l'industrie est entrée en mode attaque, attaquant les deux professeurs qui ont collaboré à cette étude [75], le professeur Franz Adlkofer en Allemagne et le professeur Hugo Rüdinger en Autriche. Les premières années de ces attaques ont été décrites en détail aux pages 117-131 du livre Disconnect de Devra Davis [77]. Avant la rédaction du document SCENIHR 2015, il était clair que les éditeurs qui avaient publié les travaux d'Adlkofer et de Rüdinger, pas seulement l'étude de Schwarz et al [75], mais d'autres articles du même groupe de recherche, avaient depuis longtemps rejeté les affirmations de l'industrie. En outre, Adlkofer avait gagné un procès devant les tribunaux allemands contre son principal accusateur. Il a par la suite gagné un deuxième procès. Le dernier paragraphe de la page 89 du SCENIHR 2015 est une propagande de l'industrie mot à mot. Ce qui est clair, c'est que le SCENIHR sert sciemment ou inconsciemment de propagande pour l'industrie et que pour cela, le SCENIHR n'a aucune réticence à avancer sept mensonges évidents et individuellement importants.

(...)

Pour en revenir aux contre-vérités diffusées par le SCENIHR à propos de Speit/Schwarz, voici deux interprétations possibles pour ces sept contre-vérités. Le premier est que le SCENIHR est simplement un organe de propagande de l'industrie. La deuxième est que nous avons un groupe de scientifiques du SCENIHR qui sont en grande partie incompetents et que ce n'est qu'une coïncidence que ces sept contre-vérités servent l'affaire de propagande de l'industrie. L'une ou l'autre de ces interprétations détruit complètement les affirmations de confiance dans le SCENIHR que M. Ryan et le Dr. Vinciuonas ont faites dans les documents qu'ils ont écrits auxquels il a été fait référence dans la préface de ce document.

J'ai écrit ici plus de 20 autres pages critiquant le document SCENIHR 2015 [73].

22 études sur les effets des CEM, dont 20 sont ignorés par le SCENIHR, dont deux sont discutés

dans [73] mais essentiellement rejetés

De ces 22 articles, 19 se trouvent dans la base de données PubMed, la base de données médicale la plus utilisée dans le monde, donc il n'y a aucune excuse pour ne pas citer ces 19, mais seulement deux d'entre elles ont été citées. En ce qui concerne les huit différents types d'effets que je considère comme des effets non-thermiques des CEM, chacun d'entre eux a fait l'objet d'études dans plusieurs articles décrits dans le tableau 2:

- Cancer 12 articles [78,82,83,84,85,86, 87,90,94,96,97,98];
- Stress oxydatif / radicaux libres 8 articles [79,80,84,90,92,93,95,96];

Avril 2018

38/62

- Dommages à l'ADN cellulaire 10 articles [4,79,80,81,82,84,90,91,92,94];
- Apoptose / mort cellulaire 3 articles [79,82,91];
- Fertilité réduite 7 articles [80,86,89,92,93,94,95];
- Effets neurologiques / neuropsychiatriques 4 articles [80,87,88,94];
- Surcharge de calcium 4 articles [4,91,92,96];
- Effets endocriniens 2 articles [92,95].

Il n'est pas clair pourquoi tant d'articles importants sur les effets des CEM ne sont pas trouvés dans le SCENIHR 2015 [73]. Ce qui est peut-être surprenant, c'est que ces articles documentent également de nombreux autres effets, dont aucun n'est clairement reconnu par le CSRSSEN.

Ceux-ci comprennent:

- les réponses de stress;
- rupture de la barrière hémato-encéphalique;
- effets fœtaux et néonataux;
- effets thérapeutiques;
- maladie d'Alzheimer;
- augmentation de l'oxyde nitrique;
- l'endométriose;
- les changements dans les niveaux de protéines (protéomique) et les changements dans l'expression des gènes;
- Élévation de NF-kappaB;
- suicide accru;
- des changements dans l'activité de la protéine kinase, y compris ERK et p32MAPK;
- les mécanismes associés au stress oxydatif, y compris la NADPH / NADH oxydase élevée, ont augmenté la peroxydation lipidique et diminué l'activité antioxydante enzymatique, augmenté l'ornithine décarboxylase;
- et l'autisme.

On peut en déduire que le document SCENIHR 2015 semble systématiquement éviter de prendre en compte des preuves substantielles concernant un très large éventail d'effets des CEM signalés à plusieurs reprises, chacun d'entre eux contestant la position du SCENIHR selon laquelle aucun effet n'est établi

(...)

23 Études originales sur la téléphonie cellulaire, dont chacune aurait du être abordée dans le SCENIHR 2015, mais dont 21 ne le sont pas.

Panagopoulos et al. [100] ont démontré que, alors que 46 des 48 études portant sur le rayonnement réel des téléphones portables ont démontré des effets sur la santé.

(...)

Y a-t-il un autre effort systématique de la part de l'industrie pour corrompre la documentation scientifique, qui a été suivi dans une certaine mesure par le SCENIHR?

Les rôles importants de la pulsation, des effets de fenêtre, de la fréquence, du type de cellule et de la polarisation dans la détermination de l'activité biologique des CEM ont été discutés au Chapitre 1, où il a été noté que le SCENIHR ne prête aucune attention à ces rôles (...) En fait, on peut affirmer que l'industrie, connaissant les rôles de chacun de ces facteurs, pourrait financer un nombre

quelconque d'études conçues pour donner des résultats négatifs apparents simplement en manipulant ces facteurs pour minimiser les réponses et en étudiant seulement un petit nombre d'individus de façon à fausser la statistique. Cette approche décrit de près la méthode utilisée dans sept études prétendues être de véritables études Wi-Fi décrites par Foster et Moulder [110] dans le tableau 4 de leur document. Ces sept études ont montré [11] que tous ont utilisé un CEM qui n'était pas un véritable Wi-Fi, malgré les affirmations contraires. Ils utilisaient tous deux l'un des deux types de chambre d'exposition réverbérante pour leurs expositions aux rongeurs, chaque type de chambre abaissant considérablement la polarisation des CEM [11] et générant également un certain niveau d'interférences destructrices à causes des ondes stationnaires de la chambre réverbérante. Chacun de ces changements par rapport au véritable Wi-Fi est prévu pour en réduire les effets. Foster et Moulder [110] ont conclu qu'il n'y avait aucun effet dans aucune de ces études. Cependant, de très petits nombres de rongeurs ont été étudiés, typiquement entre 3 et 15 dans chaque classe, de sorte que ces études ont un pouvoir statistique très faible pour conclure à quelque chose de substantiel. Il n'est pas possible de conclure à l'absence d'effet même avec de grandes études. Tout au plus peut-on affirmer qu'il n'existe aucune preuve statistiquement significative d'un effet. Avec des nombres minuscules, une affirmation d'aucun effet est un non-sens complet. Ce problème avec les revendications «sans effet» est documenté dans une section de Rothman et al., *Modern Epidemiology*, 3e édition, une source d'information très respectée, citée plus de 19 000 fois selon la base de données Google Scholar. Il indique (page 151, en bas):

(...)

Ces sept études ont-elles été conçues pour échouer? Je ne pense pas que nous puissions le dire avec certitude, mais elles ont certainement l'air de l'avoir été. Elles soulèvent également la question sérieuse de savoir si l'industrie peut corrompre la science, en utilisant la connaissance des rôles du fonctionnement en impulsions, des effets de fenêtre, de fréquence, de type de cellule et de la polarisation.

Le document SCENIHR 2015 a 127 emplacements dans les 221 pages de texte où le terme «aucun effet» a été trouvé (ils peuvent être facilement trouvés en cherchant dans le document en utilisant «aucun effet» comme terme de recherche (cela prend également les affirmations «aucun effet»). Les deux premiers de ces 127 sont utilisés correctement, pour décrire l'hypothèse nulle. Chacun des 125 autres ne devrait pas être là. Chacun de ces 125 exagérant l'affaire et soutenant donc indûment la propagande de l'industrie.

Dans tous les cas, la seule façon de montrer qu'il y a des incohérences ou des conflits dans la littérature CEM est de répéter soigneusement les études trouvant de tels effets, et non pas d'inonder la littérature avec des études faites dans d'autres conditions. La logique utilisée tout au long du SCENIHR 2015 [73] pour le simple comptage des nombres d'études est profondément erronée. »

Influence de la conception des études sur le résultat

- **Danemark, étude épidémiologique 2006** : 420 095 personnes ayant commencé à utiliser portable entre 1982 et 1995. Selon Dr Carlo c'est une étude : « conçue (...) pour obtenir une conclusion positive prédéterminée ». (p. 137)

Car elle inclut des personnes qui s'en servent 1 fois par semaine (donc forcément moins de soucis chez eux) et seulement 17 à 23 minutes par semaine en moyenne ! De plus, 200 000 personnes exclues de l'échantillon car clientèle d'entreprise = 30 % des sujets potentiels en moins, parmi les plus gros utilisateurs. Et utilisateurs du sans-fil DECT ignorés, alors que mêmes fréquences.

(p. 138-139)

Le CIRC mentionne des erreurs dans cette étude, où il est dit que « tout risque peut être exclu », mais cette étude connaît une large diffusion malgré les biais de conception.

Joachim Shultz coordonne la recherche Danoise (« conçue pour ne rien trouver » selon le Dr Bann du CIRC) reprise par les industriels pour montrer l'innocuité des CEM : il travaille pour l'EPRI (industriels de l'électricité) et le CIRC en même temps (Film « Ondes sciences et Manigances »).

Financement orienté des études

- Lai a répertorié des centaines d'études depuis 1990 : 30 % financées par l'industrie du sans-fil, dont 27 % trouvent des effets biologiques, contre 68 % de celles qui disposent de fonds indépendants ; « plusieurs des études menées en ce moment servent uniquement d'outils de relations publiques pour l'industrie », explique-t-il. (p. 140)

Livre Forget

(p. 52) Université de Berne, Environmental Health Perspectives, 2007 : études exclusivement financées par l'industrie rapportent moins souvent des effets biologiques statistiquement significatifs que celles qui bénéficient d'autres fonds.

Sur 59 études, un tiers de celles financées par l'industrie a trouvé au moins un effet physiologique significatif, contre 82 % des études bénéficiant de fonds publics ou caritatifs ; 10 sur 14 pour les financements mixtes, et 17 sur 22 aux financements inconnus.

Conflits d'intérêts, avérés et potentiels

Livre Maître Olivier Cachard (il est conseillé de l'acheter) :

167. — Indépendance des experts de l'ICNIRP. (...). L'ICNIRP a mis à disposition de ses experts un formulaire type de déclaration d'indépendance, (...) Ces formulaires n'ont été signés qu'à la fin de 2014 ou au début de 2015, alors que l'activité expertale avait commencé des 2010 pour certains des membres du Conseil. (...) Or, l'on s'aperçoit que les déclarations d'indépendance sont parfois imparfaitement renseignées.

163. — L'INERIS.(...) S'il est un EPIC, et non un établissement public administratif ou un établissement public à caractère scientifique et technique (comme le CNRS), c'est que l'INERIS développe des activités sous contrat avec des opérateurs de l'industrie, pour 20 % de son budget ; (...) L'expertise-conseil et réglementaire représente près de 23 % de son budget. (...).

175. — Intérêts économiques et financiers. (...) des chercheurs qui sont consultés (...) un lien organique se crée ainsi entre un chercheur et un opérateur (...) les opérateurs de l'industrie commanditent et/ou financent tout ou partie de certains programmes de recherche universitaire sur les champs électromagnétiques (...) qu'en pratique certaines de ses fondations sont des pools de défense des intérêts des opérateurs de l'industrie. (...) les universités et écoles d'ingénieurs, associées

aux programmes de recherche, cherchent à optimiser l'insertion professionnelle de leurs étudiants.

176. — Intérêts stratégiques et nationaux. (...) Les États-Unis ont développé des systèmes de neutralisation des troupes adverses ou de foules hostiles par la projection d'un puissant champ électromagnétique ; la France travaillerait sur un système équivalent.

177. — Consistance et conséquences du conflit d'intérêts en matière de recherche scientifique. (...) la formulation orientée de l'hypothèse scientifique a élucidé à l'enlèvement de la recherche par la provocation de retards, à l'interprétation tendancieuse des résultats expérimentaux, voire à leur falsification. Cette dernière voie d'influence est peu usitée, car la réplication des expériences permet de déjouer le subterfuge; (...)

181. — Éthique et déontologie de la recherche. La déontologie d'un médecin est solidement établie par des normes obligatoires prévoyant des sanctions, l'éthique du chercheur est recueillie et consolidée de façon dispersée. Selon un auteur, M. Verges, « il s'agit d'un corpus de règles contenu dans des chartes, des guides, des codes d'éthique, de déontologie, de bonnes pratiques ou de bonnes conduites, et qui s'adresse spécifiquement aux membres de la communauté scientifique. Ce corpus forme une normativité parallèle que l'on pourrait assimiler à de la softlaw, en ce sens que les règles éthiques détiennent rarement tous les caractères de la norme juridique et qu'elles possèdent une valeur contraignante toute relative » (42). (...)

182. — Les conflits d'intérêts dans l'éthique et la déontologie de la recherche. (...) Pourtant, dans son étude parue en 2009, M. Verges relève qu'« on ne trouve pas de règles communes de gestion des conflits d'intérêts », ce qui figure, selon lui, parmi « les défaillances du système institutionnel de l'éthique de la recherche en France ». Le scandale de l'AFSSET, révélé à l'occasion de ses travaux sur la téléphonie mobile, en constitue la bien malheureuse illustration (...). Mais, d'une part, la Charte prévoit malgré tout que l'expert peut intervenir lorsque son expertise présente un intérêt scientifique ou technique indispensable (...)

.....

- **Des chercheurs tels Alexander Lerchl**, consultant de l'IZMF (téléphonie Allemagne), rejeté par le CIRC en 2011, et qui s'attaque aux chercheurs démontrant des effets en crant des scandales : contre Lennard Hardell en 2012 (la Cour de Cassation Italienne s'était basée sur ces travaux, voir page 6), et contre Adlkofer de l'étude Reflex (voir page 5)

- **Comité Économique et Social Européen (CESE)**, communiqué Robin des Toits 09/11/2016 : « De nombreux mois après une plainte déposée par des organisations européennes concernées et regroupées dans une Coopération Européenne des Organisations pour une Réglementation de l'Exposition aux Champs Electromagnétiques, la Médiatrice européenne reconnaît pour la première fois un conflit d'intérêts mettant en cause des entreprises d'électricité et de télécommunications et une institution consultative européenne pour éviter la prévention et la reconnaissance intégrale de l'électrohypersensibilité (EHS). Un avis concernant l'EHS et visant à diminuer les seuils d'exposition aux ondes électromagnétiques devait être voté après longue discussion et accord sur le contenu. Lors de la session plénière du CESE du 21 Janvier 2015, il a été approuvé de justesse un amendement global ("contravis"), de type négationniste, présenté irrégulièrement (un jour seulement avant le vote) par M. Richard Adams qui, de plus, a caché ses conflits d'intérêt: partie liée à un conglomérat d'industries de l'électricité et de la téléphonie (ex. : Vodafone), et conseiller de l'une des cinq entreprises électriques et gazières les plus importantes en Europe qui promeut également les réseaux et les compteurs intelligents (faisant appel aux radiofréquences / micro-ondes pour la transmission de données). Cette irrégularité vient d'être reconnue par la Médiatrice Européenne (...). »

- **Anders Ahlbom, Suède, expert à l'OMS et à la Commission internationale de protection contre les radiations non ionisantes (CIPRNI)**, qui contribue à la définition des normes de sécurité européennes et pour qui « il n'y a pas lieu de s'inquiéter », est au conseil d'administration d'une firme de lobbying qui travaille notamment avec Ericsson. (p. 142) Il est exclu du groupe d'experts trois jours avant la décision en 2B du CIRC, grâce au travail de journaliste, il essaye d'entraîner avec lui son opposant : Lennard Hardell contribuant à ce classement.

-**Joachim Shultz coordonne la recherche Danoise** (« conçue pour ne rien trouver » selon le Dr Bann du CIRC) reprise par les industriels pour montrer l'inocuité des CEM : travaille pour l'EPRI (industriels de l'électricité) et le CIRC en même temps (Film Ondes sciences et Manigances).

France, conflits d'intérêts avérés ou potentiels:

Cédric Villani, rémunéré 5000 euros par an au Conseil Scientifique d'Atos, tout en étant député. Atos (Thierry Breton), qui a conçu le logiciel interne du Linky. Au conseil scientifique d'EDF de 2015 à 2017 : 6500 euros, et au Conseil scientifique d'Orange de 2015 à 2017, qu'il a présidé, pour 15000 annuels.

<https://refuser-compteur-linky.fr/la-toile-bien-tissee-de-cedric-villani/>

- **Thierry Breton d'Atos**, qui a conçu et expérimenté Linky (pour 40 millions via Grenlys) et fabriqué le logiciel de Gazpar (pour 10 millions d'euros), alors que T. Breton est le ministre qui en 2005 a signé la loi permettant son déploiement.

<https://refuser-compteur-linky.fr/thierry-breton-ami-de-linky-seigneur-du-pantouflage/>

- **Capgemini** a fait l'étude de viabilité économique du Linky pour la CRE, rendue en 2011, alors qu'elle était en partenariat commercial avec ERDF, St Microelectronics, Sagem et Nexans pour promouvoir les réseaux intelligents en 2011... puis remporte le projet Sogrid sur le CPL G3 (voir p.14 : <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/dossier-synth%C3%A8se-Linky-au-18-juin-2018.pdf>)

Puis remporte en 2011 deux contrats d'erdf : le système informatique du linky et le système de gestion des échanges du linky.

<https://refuser-compteur-linky.fr/capgemini-juge-et-partie/>

- **Décret 2002-775, conseiller du premier ministre** : « Regardons de plus près : ces normes n'étaient basées que sur des recommandations (ICNIRP 1998, dont les membres étaient liés à l'industrie) qui ne prenaient en compte que les effets thermiques des micro-ondes pour des expositions de 6 mn mais ont été utilisées comme référence pour des expositions 24h/24. Ce décret invraisemblable, proposé par le conseiller NTIC de Jospin a été voté par neuf ministres, dont Laurent Fabius et Bernard Kouchner... Le conseiller s'appelait Jean-Noël Tronc, il devint trois mois plus tard directeur de la stratégie et de la marque Orange, l'opérateur mobile de France Télécom ! Voir : 'Jean-Noel Tronc rebondit chez Orange' - Le JDN - 02/09/2002

https://www.robindestoits.org/Mises-en-cause-de-l-expertise-officielle-sur-les-dangers-de-la-telephonie-mobile_a546.html

- Livre Forget

(p. 45) **Rapport de L'AFSSE (ANSES) France en 2003 et 2005. Rapport de l'IGAS qui dénonce les liens entre experts et industrie** : un lien direct et un lien indirect.

Guy Paillotin, Président du conseil d'administration de l'AFSSE, dénonce au Sénat cette situation : « Je vous admire d'avoir encore de l'espoir en l'Afsse, pour ma part, mon propos sera teinté de désillusion. (...) L'expertise de l'Afsse sur la téléphonie mobile n'a jamais suivi, ni de près ni de loin, les règles que l'Afsse s'est fixées à elle-même ; donc c'est une expertise que je considère, en tant que Président du Conseil d'Administration, comme n'existant pas, n'étant pas le fait de l'Afsse (...). Vous allez me dire que c'est terrible. Eh bien, c'est tout le temps comme ça. Le CA fixe des règles (...) mais comme partout ailleurs, eh bien, on s'assoit dessus. (...) Peut être que l'expertise ressemblera de plus en plus à de la télé-réalité (...) J'ai indiqué récemment (...) que nos expertises ne tenaient pas devant une expertise juridique. » (p. 46)

André Aschieri, député vert qui a fondé l'AFSSE : « Le premier rapport sur les antennes-relais et les portables a été un échec (...) parce que l'étude a été financée en partie par les opérateurs, d'entrée notre volonté d'indépendance était battue en brèche » (p. 51).

Résultat : le Pr Zmirou démissionne de l'Afsse en raison de ces liens et d'ingérences de la direction dans son travail (cf. plus haut : « Nous avons profondément modifié nos milieux de vie au cours du siècle écoulé. Nous payons et nos enfants paieront demain le prix de nos aveuglements. ») (p. 47)
Les experts incriminés sont Bernard Veyret, un ancien de Bouygues Télécom (longtemps membre du conseil scientifique) qui a participé à toutes les études officielles françaises ayant conclu à l'innocuité du téléphone portable. Et René de Sèze qui a participé à toutes les études officielles lui aussi. (p. 48)

= nouvel appel à experts de l'AFSSE (rebaptisée AFSSET), qui « confirmait par là même qu'elle ne connaissait que des experts financés par les industriels » (p. 51).

En 2009 changement de cap : « L'AFSSET, pour la première fois, considère la téléphonie mobile comme un domaine "incertain". Elle souligne "qu'il existe des signaux suffisants d'effets biologiques et dès lors qu'une exposition environnementale peut être réduite, cette réduction doit être envisagée, en particulier par la mise en œuvre des meilleures technologies disponibles à des coûts économiquement acceptables." » (p. 53)

Donc le rapport Zmirou, les deux rapports de l'AFSSE et le rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), de 2002 « sont viciés par les liens unissant certains des scientifiques (...) et les opérateurs » (p. 48).

Aussi, à partir de 2001, trois rapports très rassurants en France :

- Direction Générale de la Santé, commande à Denis Zmirou à qui sont adjoints Bernard Veyret et René de Sèze : « toutes les études qui exposent les dangers sont soit critiquées sur le plan de la méthodologie, soit mises en attente d'une réplification » sans que l'on n'en tienne compte dans le rapport, et l'audition téléphonique de G. Carlo (voir plus haut) est pareillement passée à la trappe !
- Rapport de l'OPECST, dirigé par Bernard Veyret, avec René de Sèze...
- Rapport de l'Autorité de Régulation des télécommunication, confié à l'INERIS qui le commande à René de Sèze, qui fait appel à Bernard Veyret. (p. 49-50)...

- **Xavier de Lesquen**, rapporteur au Conseil d'État lors de la Décision de 2011 qui désaisit les maires de leur pouvoir de réglementation des antennes-relais au profit de l'ANFR, ARCEP et ministère, potentiel conflit jugé en vain : « En 1999 (il) a été nommé directeur général du « défi Bouygues Telecom-Transitel, pour la Coupe de l'America, financement de Bouygues de 40 millions

d'euros » (Livre Bérard p.65)

- **Société Française de Radio-Protection-SFRP** (2014, Film Ondes Sciences et Manigances, Nancy de Méritens, bonus par Etienne Cendrier- Robins des Toits) : mélange des genres ? En sont membres :

André Aurengo, Académie de Médecine (signe des communiqué sans respecter les règles internes) ; à titre bénévole fait parti des Conseil d'Administration d'EDF, Conseil Scientifique de Bouygues Télécom ; prône le vivre bien sous les ligne Haute-tension ; a eu des soucis lors d'une enquête menée sur le nuage de Tchernobyl.

René de Sèze : INERIS et lien avec opérateurs (voir ci-dessus Me Cachard);

Jean-Philippe Desreumaux : Directeur Fréquences et Protection, Bouygues Telecom, Thomson-CSF Communications

François Gaudert : CSTB, donc fonctionnaire, travaille avec les autres, cela crée un « entre-soi » avec le privé.

Isabelle Lagroye: ICNIRP, laboratoire Piom-Bordeaux, recherches financées par Bouygues Télécom, France Télécom, travaille avec Bernard Veyret (Conseil Scientifique de Bouygues Télécom).

Anne Perrin : ancienne présidente de l'AFIS (association qui ne cesse d'attaquer les citoyens et chercheurs luttant contre les nanotechnologie, les OGM les CEM, ect... voir l'article « Afis : information scientifique ou manipulation de l'opinion ? » <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-planete/20130829.RUE8433/afis-information-scientifique-ou-manipulation-de-l-opinion.html>); pôle de recherche Minatec (voir sur ce pôle de recherche sur les nanotechnologies et télécommunications : http://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id_article=1061)

Bernard Veyret : ICNIRP et Bouygues Télécom, laboratoire PIOM-BORDEAUX, voir page 21.

- **Fondation Santé Radiofréquences : financée pour moitié par les industriels (TDF, Bouygues, Alcatel, Orange, SFR) :**

« le Président du Conseil d'Administration de cette Fondation est un ancien cadre supérieur de France-Télécom dont la carrière a porté sur le développement technologique. Il est nommé au Conseil d'Administration au titre des personnalités qualifiées en tant que président du CNFRS (Comité national français de radioélectricité scientifique) (...) <http://www.priartem.fr/La-Fondation-Sante-et-Radio.html>

Précisions de Robin des Toits sur cette Fondation Santé et Radiofréquences :

https://www.robindestoits.org/Mises-en-cause-de-l-expertise-officielle-sur-les-dangers-de-la-telephonie-mobile_a546.html

« Martine Hours, qui était coordinatrice du programme Interphone pour la France, a également été experte puis présidente d'un groupe d'expert de l'AFSSE / AFSSET en matière de téléphonie mobile. Ces rapports de l'Agence française concluent à l' « absence de danger mesurable » mais à un « risque modéré », qui nécessite de simples « mesures d'évitement prudent ». Martine Hours est également présidente du Conseil scientifique de la Fondation Santé et Radiofréquence. (NB : Arnaud Mickel de l'Afsset est membre du conseil d'administration de cette fondation).

Cette Fondation Santé et Radiofréquence (FSR) représente la recherche officielle en France et a été déclarée d'intérêt public en 2005, elle est financée à mi-partie par l'Etat et à mi-partie par les industriels des télécoms.

Ses représentants affirment garder une totale indépendance en raison du fait que les travaux de la FSR sont coordonnés et suivis par un conseil scientifique distinct du conseil d'administration.

Cependant, les statuts de la Fondation affirment : « le conseil d'administration gère la Fondation conformément à son objet. Notamment : (...) définit les modalités des appels à projets et approuve, sur la base des recommandations émises par le conseil scientifique, leur contenu ; (...) » et « adopte

et modifie sur proposition du bureau le règlement intérieur ; (...) ».

Et le règlement intérieur de préciser : « En fonction des jalons éventuellement établis à la signature des conventions de financement, le Président du Comité de Sélection assurera le suivi et l'évaluation finale des projets. Pour cela, des réajustements au projet avec les porteurs de projet seront organisés en tant que de besoin. (...) ». (Voir fichier en pièce-jointe). C'est à dire que le conseil d'administration de la FSR (Bouygues, Alcatel, Orange...) peut orienter, voire interrompre un programme de recherche à tout moment.

Puis, la « Charte d'Ethique » stipule (p. 2) :

« Le Conseil d'administration arrête le programme d'actions de la Fondation. A ce titre, après avoir pris connaissance des avis du Conseil scientifique et entendu son Président, il décide des choix faits au nom de la Fondation. Lorsqu'une de ses décisions diffère de la proposition du Conseil scientifique, il en expose les raisons par écrit à ce dernier. » Ainsi, c'est le conseil d'administration (Bouygues, Alcatel, Orange...) qui décide in fine des choix scientifiques de la Fondation.

De plus, les membres fondateurs siégeant au conseil d'administration de la FSR sont les industriels du secteur eux-même : TDF, Bouygues, Alcatel, Orange, SFR (...). Et cette assemblée de membres fondateurs "nomme les membres du collège des fondateurs au Conseil d'administration" (extrait de l'article 3-4 des statuts de la fondation). C'est à dire qu'ils se réalisent entre eux.

Le conseil d'administration de la FSR a donc la main sur le conseil scientifique de façon pérenne. C'est à dire que concrètement, c'est TDF, Bouygues, Alcatel, Orange, SFR et consors qui mènent la danse au sein de la FSR et qui concluent, depuis dix ans, à l'innocuité de la téléphonie mobile par le biais d'études orientées et non indépendantes.

En effet, les études financées par cette fondation servant de référence aux instances officielles, concluent à un « risque incertain » concernant les ondes de la téléphonie mobile. Ce sont typiquement ce genre d'études non indépendantes qui ont permis de justifier ce décret, pourtant caduque, du 03 mai 2002 (41 et 58 volts par mètre) (1), qui ne se basait que sur les effets thermiques des ondes de la téléphonie mobile, à l'exclusion de tout effet biologique non thermique, ceux qui sont justement mis en avant par les scientifiques indépendants, tels que ceux du Bioinitiative Group mais également par de nombreux autres rapports et études scientifiques. Remarquons à présent que l'on retrouve au sein des "personnalités qualifiées" du conseil d'administration de la FSR (et pour ne citer qu'eux) :

- Arnaud MIQUEL, Président du Conseil d'Administration de l'ANFR

- François GREMY de l'Académie nationale de médecine

Arnaud Miquel défend, lors d'un débat télévisé en 2006, l'innocuité des antennes-relais en comparant leur impact biologique à celui des rasoirs électriques et des sèches cheveux : Direct 8 : Débat 'Touche Pas Ma Planète' - 'Téléphone portables, antennes relais... Mauvaises ondes ?' - 28/02/2006

Quant à l'Académie de médecine, rappelons qu'elle a rendu en 1996 un rapport (2) minimisant les risques de l'amiante au regard du tabagisme en proposant de préférer des coffrages aux déflocages. C'est également elle qui a qualifié l'appel des vingt sur les dangers du portable (voir plus haut), pourtant co-signé par plusieurs cancérologues de renom, de « machine alarmiste » tenant « de la démagogie mais en aucun cas d'une démarche scientifique » et dont le but serait d'« inquiéter l'opinion [en l'absence de preuves formelles] ».

NB : deux autres membres de cette Académie, le Pr André Aurengo et le Dr Roland Masse sont membres du Conseil scientifique de Bouygues Telecom. Le Pr Aurengo prend fréquemment position en faveur de l'innocuité des lignes à haute tension et des antennes-relais de téléphonie mobile. Qui sait que ce dernier est membre du conseil d'administration d'EDF ?

Voir, à propos du Pr Aurengo et du Dr Roland Masse de l'Académie de Médecine : - Académique-mac - Le Canard Enchaîné - 23/12/2009

OMS et l'ICNIRP

"En 2011, le Conseil de l'Europe s'étonnait que "les seuils d'exposition aient été proposé par une ONG dont l'origine et la structure ne sont pas clairs et qui est suspectée d'avoir des liens proches avec les industriels du secteur." Dans le même texte, le rapporteur européen rappelait que les recommandations de l'ICNIRP avaient été suivies jusque là pour "ne pas empêcher l'expansion de nouvelles technologies avec leur promesse de croissance économique, de progrès technologique et de créations d'emplois" mais aussi parce que "les législateurs n'ont que très peu de compétences pour évaluer les risques technologiques pour la santé et l'environnement" (*Conseil de l'Europe, "The potential dangers of electromagnetic fields and their effect on the environment," 6 mai 2011, cité dans « La controverse de la 5G » par Gauthier Roussilhe : <https://limits-drive.mycozy.cloud/public?sharecode=baybKzHNNLVv>*)

- (p. 41 livre Forget) L'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection, CPRNI en français, base des normes européennes) est dénoncée par les eurodéputés verts comme non indépendante et financée par les industriels de la téléphonie.

-<https://reporterre.net/Comment-les-lobbies-nous-font>

« Nancy de Méritiens, auteur du documentaire « Ondes, science et manigances » décrit l'ICNIRP comme une « association créée par des scientifiques issus du nucléaire pour proposer des normes en matière d'ondes électromagnétiques. A l'origine, il y découvre des scientifiques qui travaillaient pour Motorola ou pour l'armée américaine ». Au sein du conseil scientifique de l'institution, du côté des scientifiques français on remarque le nom d'Isabelle Lagroye. Cette déclaration de conflits d'intérêts datée de 2005 indique que ses recherches ont été financées par Bouygues Telecom, Alcatel et France Telecom. Le même document nous apprend que René de Sèze, lui aussi présent au conseil scientifique de l'ICNIRP, a travaillé pour Bouygues Telecom et pour TDF, une entreprise spécialisée dans le déploiement des réseaux mobiles. »

Dr Dariusz Leszczynski. "Is ICNIRP Reliable Enough to Dictate Meaning of Science to the Governmental Risk Regulators?" Between a Rock and a Hard Place, 8 avril 2018. <https://betweenrockandhardplace.wordpress.com/type/Galerie/>. "Les principaux problèmes de l'ICNIRP sont les suivants: (1) il s'agit d'un "club privé" dans lequel les membres élisent de nouveaux membres sans avoir à justifier leur choix; (2) le manque de responsabilité devant quiconque; (3) le manque de transparence de leurs activités; (4) absence totale de supervision de ses activités; 5) une évaluation scientifique biaisée en raison de l'étroite similitude des opinions de tous les membres de la commission principale et de tous les autres scientifiques choisis comme conseillers de la commission principale".

Dominique Belpomme , Lennart Hardell, Igor Belyaev, Ernesto Burgio, David, O. Carpenter, Revue « Environmental Pollution », juillet 2018 « Effets sanitaires thermiques et non thermiques des rayonnements non ionisants de faible intensité : un état des lieux international » télécharger ici : ccaves.org/blog/wp-content/uploads/lexprecia-citoyens-c-enedis-sa-piece-43-1.pdf

Le Département de l'OMS Santé publique, déterminants sociaux et environnementaux de la santé, base son avis sur les problématiques relatives champs électromagnétiques non ionisants sur la santé humaine auprès de la Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants (ICNIRP). Presque tous les membres du groupe de base travaillant sur le document des

nouveaux critères de santé environnementale (EHC) pour l'OMS sont membres de l'ICNIRP (Starkey, 2016 ; Hardell, 2017), organisation non gouvernementale (ONG) dont les membres sont nommés par les autres membres. Malgré de récents efforts de contrôle sur les conflits d'intérêts, l'ICNIRP a une longue histoire de liens étroits avec l'industrie (Maisch, 2006). Interrogée sur la question de savoir pourquoi l'OMS prendrait des recommandations d'un tel groupe, le personnel de l'OMS a répondu que l'ICNIRP est une ONG officielle qui travaille en étroite collaboration avec l'OMS. Les raisons d'exclure les autres groupes de chercheurs scientifiques et les professionnels de la santé publique ne sont pas claires, en particulier eu égard au fait que la plupart des membres de l'ICNIRP ne sont pas des chercheurs actifs dans ce domaine.

Le rapport de Gauthier Roussilhe sur la 5G (op.cit) précise :

« Quelles sont dès lors les hypothèses d'éventuels conflits d'intérêts ? D'un point de vue financier, l'ICNIRP a un budget annuel de 150 000 dollars en moyenne.⁹⁵ Il perçoit principalement des subventions du ministère de l'environnement allemand, de l'Union Européenne et de l'International Radiation Protection Association (IRPA), l'institution dont est né l'ICNIRP. Ses membres sont rétribués pour leur participation et couverts pour leurs déplacements mais ne semblent pas recevoir de salaire permanent. La principale personne accusée de conflits d'intérêts est le premier président de l'ICNIRP : Michael Repacholi. Celui-ci a été président de l'ICNIRP de 1992 à 1996 et a quitté son rôle pour créer le projet CEM (Champs ElectroMagnétiques) à l'Organisation Mondiale de la Santé. Le projet CEM (ou EMF Project) a pour but d'évaluer les risques sur la santé des champs électromagnétiques de 0 à 300 GHz. Sans financement direct de l'OMS, ce projet a dû trouver ses propres fonds. Or ses publications de financement sont vagues et ne permettent pas d'identifier les donateurs. Dans ses publications, jusqu'en 2007, il n'y a que 2 lignes de revenus : "gouvernements" et "autres".⁹⁶ À partir de 2008, le tableau budgétaire disparaît et il est impossible d'identifier directement les financeurs non-gouvernementaux. Il apparaît que deux lobbies du secteur télécom financent le projet : le Mobile Manufacturers Forum (MMF) à hauteur de 150 000\$ de 2005 à 2007 (au moins) et la GSM Association (GSMA), à hauteur de 150 000€ sur l'année 2005-2006.⁹⁷ Le projet CEM semblerait avoir privilégié des relations soutenues avec les industriels des télécoms tout au long de son activité, finançant le projet CEM à moitié.⁹⁸

(...)

Une partie du groupe d'experts scientifiques de l'ICNIRP semble aussi avoir des relations plus ou moins directes avec des industriels ou renvoient des déclarations d'intérêts personnels non signées.⁹⁹ En octobre 2019, l'OMS a lancé un appel pour étudier à nouveau les effets de la santé des radiofréquences et micro-ondes, probablement en raison de résistances croissantes vis-à-vis de la 5G. L'étude couvrira 10 thèmes (cancer, infertilité, électrosensibilité) et sera soumis à une revue systématique. C'est Emilie van Deventer, la directrice du projet CEM à l'OMS et membre de l'ICNIRP, qui a officieusement partagé l'appel à une liste de contacts, aucune annonce officielle n'ayant été faite. Les chercheurs intéressés disposaient d'un mois (jusqu'au 4 novembre 2019) pour présenter une publication. Un seul organisme a été prévenu dès mai 2019¹⁰⁰ : l'International Telecom Union (ITU), l'union internationale des télécoms, par le biais d'une présentation de Emilie van Deventer. Il est problématique que les professionnels des télécoms aient été avertis 5 mois avant la communauté scientifique experte. L'ensemble du débat sanitaire sur la 5G repose donc sur un conflit de plus de trente ans entre l'ICNIRP, l'OMS, le projet CEM (EMF project) et une partie de la communauté scientifique. Le problème majeur avec l'ICNIRP et le projet CEM est que ce sont les mêmes personnes et les mêmes réseaux qui échangent en vase clos depuis 1992. De plus, des conflits d'intérêts existent avec les membres de ces deux organismes et peuvent mettre en doute la validité de leurs recommandations. Aujourd'hui, on ne peut donc pas assurer que les radiofréquences et les micro-ondes n'aient aucun effet sur la santé dans la mesure où l'ICNIRP et le projet CEM de l'OMS utilisent leurs positions pour amoindrir tout résultat qui contredirait leurs recommandations. D'autre part, au vu du manque de moyens et du manque de réseaux de pouvoir des équipes de chercheurs, on ne peut pas non plus affirmer que les ondes ont des effets néfastes sur

la santé... Dès lors, il n'est pas impossible qu'un scandale sanitaire explose si l'ICNIRP et les industriels relâchent leur pression et leur influence sur la communauté politique et scientifique ».

ICNIRP : Conflits d'intérêts, Capture réglementaire et 5G

Rapport par les députés européens Michèle Rivasi et Klaus Böhner, juin 2020

<https://www.michele-rivasi.eu/a-la-une/icnirp-conflits-dinterets-5g-et-capture-reglementaire>

La composition de l'ICNIRP est très unilatérale et déséquilibrée. Avec un seul expert médical (qui n'est pas un spécialiste des effets des rayonnements sans fil) parmi les 14 membres de la Commission ICNIRP, et un nombre très restreint d'experts de formation médicale au sein du Groupe d'Experts Scientifiques (SEG), nous pouvons dire que l'ICNIRP a été, et est toujours, dominée par des spécialistes des sciences physiques, ce qui n'est peut-être pas la composition la plus sage lorsque votre mission consiste à donner des conseils sur la santé et la sécurité humaines aux gouvernements du monde entier. Comme on peut le lire dans les portraits des membres de la Commission de la ICNIRP et du SEG, tous partagent la même position sur les questions de sécurité : les rayonnements non ionisants ne présentent aucune menace pour la santé et les seuls effets admis sont thermiques.

(...)

L'ICNIRP défend le dogme que les seuls effets prouvés sont les effets thermiques. Plusieurs experts en champs électromagnétiques (CEM) ont souligné à de nombreuses reprises ces dernières années que l'ICNIRP rejette à tort certaines études scientifiques montrant des effets néfastes sur la santé – comme les conclusions du programme national de toxicologie américain (NTP) qui a montré que les rats et les souris présentent des cancers après exposition à des rayonnements téléphoniques

(...)

L'ICNIRP cultive entre-soi complaisant. Il semble qu'un « cercle fermé de scientifiques partageant les mêmes idées » ait transformé l'ICNIRP en un club scientifique complaisant, avec un manque d'expertise médicale et biologique ainsi qu'un manque d'expertise scientifique dans les évaluations de risques spécifiques, ce qui pourrait conduire à une « vision étriquée ».

(...)

Rappelons que le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé en 2011 les champs électromagnétiques radiofréquences comme « potentiellement cancérigènes pour l'homme (groupe 2B), sur la base d'un risque accru de gliome, un type de cancer du cerveau malin associé à l'utilisation de téléphones sans fil ».

(...)

La majorité des scientifiques de l'ICNIRP ont effectué des recherches partiellement financées par l'industrie. Est-ce important ? C'est ce que nous pensons. Les publications scientifiques, cosignées par deux scientifiques de l'ICNIRP – Anke Huss et Martin Röösli – confirment l'importance du financement. En 2006 et 2009, ils ont procédé à un examen systématique de l'effet de la source de financement dans les études expérimentales sur l'utilisation des téléphones portables sur la santé, et leur conclusion a été que « les études parrainées par l'industrie étaient les moins susceptibles de rapporter des résultats suggérant des effets (néfastes pour la santé) ». Sur les 59 études passées en revue, 82 % des recherches financées par les agences publiques ou les gouvernements et 71 % des recherches financées conjointement font état des effets sur la santé de l'exposition aux RF. Lorsque

la recherche est uniquement financée par l'industrie, seuls 33 % des études trouvent un lien. Et l'étude de Huss et Rööslü n'est pas la seule à l'avoir démontré, car de nombreuses études sur les différences entre les rapports de recherche financée par l'industrie et ceux de la recherche financée par le secteur public suggèrent un fort biais de financement.

L'ICNIRP coopère étroitement avec l'industrie des télécoms. Nous avons constaté l'adhésion et l'étroite coopération des membres de l'ICNIRP avec l'ICES, le Comité international sur la sécurité électromagnétique de l'Institut des ingénieurs électriciens et électroniciens (IEEE). L'IEEE est une organisation de droit américain dans laquelle de nombreux professionnels de l'industrie des médias, des télécommunications et de l'armée sont activement et structurellement impliqués. Sous la direction actuelle de l'ICNIRP, ces liens se sont encore resserrés « dans le but de fixer des limites de sécurité harmonisées au niveau international pour l'exposition aux champs électromagnétiques ».

Cela peut être considéré comme un éventuel conflit d'intérêts.

Il ressort clairement des procès-verbaux du ICES en 2017 que l'ICNIRP a travaillé en étroite collaboration avec l'ICES sur la création des nouvelles lignes directrices en matière de sécurité des radiofréquences qui ont été publiées en mars 2020. Cela signifie que de grandes entreprises de télécommunications telles que Motorola et d'autres, ainsi que l'armée américaine, ont eu une influence directe sur les lignes directrices de l'ICNIRP, qui constituent toujours la base des politiques de l'UE dans ce domaine.

(...)

<https://www.michele-rivasi.eu/a-la-une/comment-les-nouvelles-recommandations-de-licnirp-sur-le-rayonnement-des-champs-electromagnetiques-de-la-5g-et-des-telephones-portables-sont-influencees-par-big-telecom>

Deux experts de premier plan, le professeur Hans Kromhout de l'université d'Utrecht, qui dirige une étude à long terme sur les effets de l'utilisation des téléphones portables sur la santé humaine, et préside d'une commission spéciale sur les champs électromagnétiques du Conseil néerlandais de la santé, et le Dr Chris Portier, ancien directeur du Centre national pour la santé environnementale aux Etats-Unis, confirment dans le rapport que l'ICNIRP est une organisation fermée, non responsable, partielle et unilatérale.

(...)

Plusieurs membres de l'ICNIRP sont ou étaient également membres du Comité international sur la sécurité électromagnétique (ICES) de l'Institut des ingénieurs électriciens et électroniciens (IEEE), une organisation de droit américain au sein de laquelle de nombreuses personnes du secteur des télécommunications et de l'énergie ainsi que de l'armée participent activement au processus de prise de décision.

Des recommandations "harmonisées", écrites main dans la main avec les télécoms ?

En 2016, le président de l'ICNIRP, M. Van Rongen (aujourd'hui coprésident), a invité les membres du ICES à faire part de leurs commentaires sur les nouvelles lignes directrices relatives aux champs

HF. L'ICNIRP a pris ces commentaires très au sérieux. En 2017, lors de la réunion annuelle, le président de ICES, Faraone Antonio de « Motorola Solutions », a fièrement annoncé que « l'ICNIRP a retardé la finalisation de ses conclusions pour prendre pleinement en compte les recommandations de l'ICES ». L'ancien employé de Motorola C.K. Chou, qui travaille maintenant comme consultant, a déclaré lors de la même réunion sur l'interaction avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) que « en réponse à C-K Chou, l'OMS a accepté d'encourager l'harmonisation internationale des limites de sécurité des RF, en particulier entre l'ICNIRP et l'ICES ».

Cela démontre clairement que l'ICNIRP a travaillé très étroitement avec l'IEEE/ICES sur la définition des nouvelles lignes directrices de sécurité des radiofréquences publiées cette année. Cela implique que de grandes entreprises de télécommunications comme Motorola et d'autres, ainsi que l'armée américaine, ont eu une influence directe sur les lignes directrices de l'ICNIRP, qui

constituent toujours la base des politiques publiques de l'UE dans ce domaine ».

M.Repacholi, et Emilie Van Deventer.

Repacholi « a été contraint de dire devant une commission d'enquête que les normes d'exposition du public avaient été définies par des accords avec l'industrie et non en fonction des données scientifiques ».

Cité p.100 dans « Et si la téléphonie mobile devenait un scandale sanitaire ? » Etienne Cendrier, Éditions du Rocher 2007.

"Or ses publications de financement sont vagues et ne permettent pas d'identifier les donateurs. Dans ses publications, jusqu'en 2007, il n'y a que 2 lignes de revenus : "gouvernements" et "autres".⁹⁶

A partir de 2008, le tableau budgétaire disparaît et il est impossible d'identifier directement les financeurs non-gouvernementaux. Il apparaît que deux lobbies du secteur télécom financent le projet : le Mobile Manufacturers Forum (MMF) à hauteur de 150 000\$ de 2005 à 2007 (au moins) et la GSM Association (GSMA), à hauteur de 150 000€ sur l'année 2005-2006.⁹⁷ Le projet CEM semblerait avoir privilégié des relations soutenues avec les industriels des télécoms tout au long de son activité, finançant le projet CEM à moitié" (Louis Slesin, "WHO WATCH:Mike Repacholi & the EMF Charade," Microwave News, vol. 25, no. 3, juin-décembre 2005, citée dans « La controverse de la 5G » par Gauthier Roussilhe : <https://limits-drive.mycozy.cloud/public?sharecode=baybKzHNNLVv>)

- Lennart Hardell, International Journal of Oncology, 21 juin 2017.

[https://translate.google.fr/translate?](https://translate.google.fr/translate?hl=fr&sl=en&u=https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5504984/&prev=search)

[hl=fr&sl=en&u=https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5504984/&prev=search](https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5504984/&prev=search)

Publié en ligne le 21 juin 2017 doi: 10.3892 / ijo.2017.4046

« Il convient de noter que le Conseil d'éthique de l'Institut Karolinska de Stockholm (Suède) a déjà conclu en 2008 que le fait d'être membre de l'ICNIRP pourrait constituer un conflit d'intérêts qui devrait être déclaré officiellement lorsqu'un membre de l'ICNIRP émet un avis sur Numéro du journal de l'Institut Karolinska: 3753-2008-609). Aucune déclaration d'un tel conflit d'intérêt ne peut être trouvée dans le projet OMS de la monographie sur les rayonnements RF. (...)

L'ICNIRP est une organisation privée (ONG) basée en Allemagne. Les nouveaux membres experts ne peuvent être élus que par les membres de l'ICNIRP. Beaucoup de membres de l'ICNIRP ont des liens avec l'industrie qui dépend des directives de l'ICNIRP. Les lignes directrices revêtent une importance économique et stratégique considérable pour l'industrie militaire, les télécommunications / TI et l'énergie. (...) Le biophysicien Michael Repacholi d'Australie a été le premier président de l'ICNIRP en 1992. Ses propres recherches dans ce domaine sont rares (...) Michael Repacholi a immédiatement mis en place une étroite collaboration entre l'OMS et l'ICNIRP (à la tête des deux organisations) invitant les industries électriques, télécoms et militaires à des réunions. Il a également fait en sorte qu'une grande partie du projet de CEM de l'OMS soit financée par les organisations de lobbying de l'industrie des télécommunications; L'association GSM et le

Forum des fabricants de mobiles, désormais appelé Forum mobile et sans fil (MWF) (51), en plus de l'OMS, se rapportent au projet international sur les champs électromagnétiques, rapport d'activité, juin 2005-2006 (http://www.who.int/peh-emf/publications/reports/IAC_Progress_Report_2005-2006.pdf).

Repacholi a agi comme un représentant pour l'industrie des télécommunications tout en étant responsable du département des effets sur la santé des EMF à l'OMS (<http://microwavenews.com/news/time-stop-who-charade>). Depuis qu'il a quitté l'OMS en 2006, il a participé à des entrevues vidéo de propagande auprès de l'Association GSM et d'Hydro-Québec (<https://www.youtube.com/watch?v=fDZx7MphDjQ> ; https://www.youtube.com/watch?v=1MI_fa5YsgY) où il parle clairement en faveur des industries des télécommunications et de l'énergie, respectivement.

Michael Repacholi est toujours le Président émérite de l'ICNIRP (<http://www.icnirp.org/en/about-icnirp/emeritus-members/index.html>) et a propagé pendant près de 20 ans dans le monde entier le paradigme du « seul effet thermique » de les risques pour la santé découlant de l'exposition aux champs électromagnétiques, ignorant les preuves abondantes d'effets non thermiques ou de risques de cancer.

Repacholi a recruté Emilie van Deventer au projet EMF de l'OMS en 2000. Elle est actuellement gestionnaire de projet à l'OMS pour le projet EMF. Elle a longtemps été membre de l'organisation dominée par l'industrie Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE). L'IEEE est la fédération d'ingénieurs la plus puissante au monde. Les membres sont ou ont été employés dans des entreprises ou des organisations qui sont des producteurs ou des utilisateurs de technologies qui dépendent des fréquences de rayonnement, telles que les compagnies d'électricité, les télécommunications et l'industrie militaire. L'IEEE a donné la priorité aux efforts de lobbying international depuis des décennies, en particulier à l'OMS. Pour plus d'informations, voir: http://www.ices-emfsafety.org/wp-content/uploads/2016/10/Approved-Minutes-TC95-Jan_16.pdf).

Van Deventer est un ingénieur électricien. Elle n'a aucune connaissance formelle ou antérieure en médecine, en épidémiologie ou en biologie, il est donc surprenant qu'elle ait été sélectionnée pour un poste aussi important à l'OMS (http://www.waves.utoronto.ca/people_vandeventer.htm) (<http://www.itu.int/ITU-T/worksem/emc-emf/201107/bios.html>).

La même année, elle a été recrutée pour le projet EMF de l'OMS. Le Toronto University Magazine a écrit sur le travail d'Emilie van Deventer, estimant que c'était «précieux» pour l'industrie: «La modélisation de logiciels par des équipes comme van Deventer est inestimable. «La communauté industrielle est très intéressée par nos capacités de recherche», explique van Deventer. «Il faut toujours travailler sur la prochaine génération de produits, alors il se tourne vers les universités pour faire la recherche. (<http://www.research.utoronto.ca/edge/fall2000/content2b.html>).

L'importance de ce travail se reflète dans le financement de la recherche de Mme Deventer et de son équipe du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), Communications et technologie de l'information Ontario (CITO) et leur principal partenaire industriel, Nortel. «Nous répondons à un besoin très réel dans l'industrie aujourd'hui, qui ne fera qu'augmenter à mesure que la technologie créera plus d'opportunités. Ce faisant, les consommateurs continueront de profiter d'ordinateurs plus rapides, de téléphones cellulaires plus légers, de petits organisateurs électroniques et de la vaste gamme d'autres gadgets électroniques que le monde de la haute technologie peut offrir. (<http://www.research.utoronto.ca/edge/edgenet/fall2000/a-clear-signal/>).

(...) un projet a été lancé en 2014 (http://www.who.int/peh-emf/research/rf_ehc_page/en/). Il était ouvert à la consultation publique jusqu'au 31 décembre 2014, mais est maintenant fermé selon la page d'accueil de l'OMS. (...) En outre, il s'est avéré que sur les six membres du Groupe restreint de l'OMS, quatre sont des membres actifs de l'ICNIRP et un est un ancien membre. Cela a été publié en 2016 (52) et a également été discuté plus récemment (8). Une seule personne semble être indépendante de l'ICNIRP, voir le tableau I. Plusieurs personnes ont également des affiliations à d'autres groupes consultatifs, autorités et / ou comités. Six des 20 experts supplémentaires sont

affiliés à l'ICNIRP.»

"En octobre 2019, l'OMS a lancé un appel pour étudier à nouveau les effets de la santé des radiofréquences et micro-ondes, probablement en raison de résistances croissantes vis-à-vis de la 5G. L'étude couvrira 10 thèmes (cancer, infertilité, électrosensibilité) et sera soumis à une revue systématique. C'est Emilie van Deventer, la directrice du projet CEM à l'OMS et membre de l'ICNIRP, qui a officieusement partagé l'appel à une liste de contacts, aucune annonce officielle n'ayant été faite.

Les chercheurs intéressés disposaient d'un mois (jusqu'au 4 novembre 2019) pour présenter une publication, une décision surprenante car il est compliqué d'assembler une équipe d'experts internationaux dans un délai si court. Un seul organisme a été prévenu dès mai 2019101: l'International Telecom Union (ITU), une agence de promotion des télécoms, par le biais d'une présentation

de Emilie van Deventer. Il est problématique que les professionnels des télécoms aient été avertis 5 mois avant la communauté scientifique experte. L'ensemble du débat sanitaire sur la 5G repose donc sur un conflit de plus de trente ans entre l'ICNIRP, l'OMS, le projet CEM (EMF project) et une partie

de la communauté scientifique. Le problème majeur avec l'ICNIRP et le projet CEM est que ce sont les mêmes personnes et les mêmes réseaux qui échangent en vase clos depuis 1992". (Cité dans « La controverse de la 5G » par Gauthier Roussilhe : <https://limits-drive.mycozy.cloud/public?sharecode=baybKzHNNLVv>)